
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 26 n°5 Edmonton, le vendredi 31 janvier 1992 20 pages 60¢

➤ *Renouvellement du Canada*

Beaudoin - Dobbie à Edmonton

...à lire en page 3

• *Déclaration de Don Getty*

Les universitaires manifestent leur désaccord



(Photo Carole Thibeault)

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Plus de soixante personnes ont bravé la neige et le froid, vendredi dernier, afin de protester contre les propos du Premier ministre Don Getty. Organisée par les membres du parti Néo-démocrate de l'Université de l'Alberta, la manifestation a eu lieu au pied de la législature albertaine. L'ex-député NPD, Léo Piquette, a déclaré qu'il ne croyait pas au message de M. Getty. «Il faut bâtir des ponts entre les minorités, a-t-il déclaré. Il faut établir des liens entre le bilinguisme et le multiculturalisme.» Étant donné que la majorité des manifestants étaient des étudiants, M. Piquette a également ajouté que, «ce qui bâtit l'avenir d'un pays, c'est sa nouvelle génération, et que la nouvelle génération est prête à accepter un nouveau Canada.» Déclaration qui a été accueillie chaudement (malgré la basse température) par des applaudissements!

31/01

➤ *Théâtre*

Fusion du TFE et de Popicos

Après quelques mois de mûre réflexion, le Conseil des Sages arrive à une entente sur l'avenir du théâtre à Edmonton.

Plus de détails dans la prochaine édition.

➤ *Expo '92*

Deux Franco-Albertaines à Séville

... à lire en page 6

➤ *Danse sur glace*

Chantal Arès une future championne



... à lire dans notre prochaine édition

• *Renouvellement du Canada*

«Pas de constitution sans l'Ontario»

- Bob Rae

OTTAWA(APF): Il n'y aura pas de nouvelle constitution canadienne sans la participation active de l'Ontario.

«Il ne faut pas s'attendre à ce que l'Ontario accepte une entente à laquelle elle n'a pas participé» a indiqué le Premier ministre de la province M. Bob Rae, devant le comité spécial sur le renouvellement du Canada.

M. Rae s'est plaint de n'avoir pas encore été consulté depuis que le gouvernement fédéral a déposé ses propositions constitutionnelles au Québec. Il n'aime pas entendre dire qu'il y a présentement des négociations entre le Québec et le gouvernement fédéral. La plus importante province canadienne a même l'impression que le gouvernement fédéral s'apprête à poser un geste unilatéral et à déposer des offres finales au Québec, sans demander l'avis des autres provinces canadiennes.

De l'avis de M. Rae, tous les partenaires de la fédération canadienne doivent participer à la rédaction des offres constitutionnelles. Pour atteindre cet objectif, le Premier ministre ontarien propose la tenue d'une conférence fédérale-provinciale. «On ne veut pas une offre avant la conférence fédérale-provinciale».

M. Rae ne sait absolument pas ce que mijote le gouvernement canadien après le dépôt le 20 février du rapport du Comité sur le renouvellement du Canada, et c'est d'ailleurs ce qui le frustre le plus. «On peut être fier de la diplomatie canadienne extérieure depuis 50 ans. La diplomatie interne par contre est pourrie».

Sur le partage des pouvoirs, M. Rae dit qu'il faut rechercher l'équilibre et l'équité entre les provinces et les régions du pays. En théorie reconnait le Premier ministre, une province pourrait obtenir des pouvoirs que les autres partenaires dans la fédération n'auraient pas, pour lui permettre de se développer sur un pied d'égalité. Mais, ajoute M. Rae, «si on crée un statut spécial pour le Québec de plus en plus différent par rapport aux autres provinces, ça va poser des problèmes pour le reste du pays».

Interrogé sur les propos incendiaires tenus par le Premier ministre de l'Alberta Don Getty, qui propose d'abolir la Loi sur les langues officielles, M. Rae a déclaré qu'il était difficile d'accepter que le demi-million de Franco-Ontariens ne puissent communiquer en français dans sa province.

• *Association de la presse francophone*

Wilfred Roussel quitte le poste de directeur général

OTTAWA(APF): Le directeur général de l'Association de la presse francophone, Wilfred Roussel, quittera en avril son poste après neuf années de loyaux services à la tête de l'organisme.

Il a choisi de relever un nouveau défi en acceptant le poste de coordonnateur du Congrès mondial acadien, ce grand rassemblement des Acadiens de la diaspora, qui aura lieu du 12 au 22 août 1994 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Originaire de Le Goulet dans le nord-est du Nouveau-Brunswick M. Roussel retourne ainsi dans son pays, qu'il n'a jamais tout a fait quitté. «Au cours des neuf dernières années, je ne suis pas devenu Franco-Ontarien. Je retourne où j'appartiens». Mais, ajoute-t-il du même souffle, «je ne retourne pas en Acadie pour toujours». Le contrat de M.



Wilfred Roussel

Roussel avec le Congrès mondial acadien est d'une durée de trois ans.

Il y a neuf ans, l'APF se résumait à une secrétaire et à un directeur général. Aujourd'hui, huit employés travaillent à plein temps pour l'association. Il y a neuf ans, une vingtaine de journaux étaient membres de l'organisation. Il y a en a trente aujourd'hui.

A l'arrivée de Wilfred Roussel en avril 1983, l'agence de représentation commerciale OPSCOM, la mamelle des journaux francophones, était déficitaire avec un chiffre d'affaires annuel de 300,000$. Aujourd'hui, elle a des profits accumulés de 160,000$ et son chiffre d'affaires est maintenant de 2 millions. La Fondation Donatien Frémont, qui offre des bourses aux futurs journalistes, n'avait pas un sous et était à l'état embryonnaire en 1983. Elle a aujourd'hui un fonds de 350,000$. C'est aussi durant son mandat qu'a vu le jour l'Agence de presse francophone, qui alimente les journaux francophones de nouvelles nationales depuis le mois de septembre 1988.

Le défi des dernières années raconte Wilfred Roussel, aura été de stabiliser l'ensemble de la presse écrite. Il rappelle que dans les années '80, pas moins d'une douzaine de journaux francophones ont fermé leurs portes, et autant ont vu le jour. «Les journaux sont plus solides qu'ils étaient, ils sont mieux gérés et le produit est de plus grande qualité» selon lui.

L'année 1992 représente un tournant pour l'APF. Un plan stratégique de cinq ans est présentement à l'étude. Objectif: diminuer la dépendance financière gouvernementale. Le financement de l'association dépend à 65 pour cent du gouvernement fédéral. Au cours des cinq prochaines années estime M. Roussel, son successeur devra diminuer cette dépendance d'un autre 30 à 40 pour cent. C'est d'ailleurs le défi des années 1990 qui attend l'ensemble des journaux francophones au pays. «Il va falloir percer le secteur privé pour que les journaux cessent de compter sur la publicité gouvernementale» soutient le directeur général de l'APF. De plus, ajoute M. Roussel, les directeurs des journaux francophones devront faire de plus plus gros efforts pour augmenter le taux de lecture «s'ils veulent préserver leur tirage».

Il croit d'ailleurs que les associations francophones au pays devraient prendre exemple sur l'APF. «Je pense qu'il y a urgence. Il faut qu'on arrête de s'imaginer que le gouvernement, c'est la Providence». En ce sens, il est très fier du travail réalisé à l'APF pour ne plus dépendre des subventions gouvernementales. «On est l'organisme national qui a réalisé la plus grande autonomie financière. On a commencé à tracer un chemin à suivre».

Et que retient-il de son passage à l'Association de la presse francophone? «La volonté acharnée des éditeurs de vouloir communiquer en français avec des outils limités». S'il quitte maintenant, c'est parce que «le temps était venu de faire place à du sang nouveau».

• *Reform Party*

«Bilinguisme territorial» au lieu de bilinguisme officiel

OTTAWA(APF): Le chef du Reforme Party, Preston Manning, veut remplacer le bilinguisme officiel par le «bilinguisme territorial».

De passage à Ottawa au terme d'une tournée en Ontario et au Québec pour mousser son parti qui compte 100 000 membres au pays, M. Manning a expliqué que cette formule serait plus acceptable pour le Québec et les autres provinces.

Le bilinguisme territorial prôné par M. Manning ferait en sorte que le français serait la langue de travail au Québec et l'anglais la langue de travail dans le reste du pays.

Les institutions fédérales comme le Sénat, la Cour fédérale, la Cour suprême et la Chambre des communes continueraient à fonctionner dans les deux langues officielles.

Les citoyens continueraient à recevoir des services fédéraux dans les deux langues officielles, même à Ottawa, mais selon la demande locale, «et non pas en fonction d'une loi ou de la Cour» a précisé M. Manning.

Dans le Canada de M. Manning, il n'y aurait pas de place pour un réseau français de Radio-Canada de Vancouver à Terre-Neuve. Encore là, la demande importante justifierait ou pas la présence du réseau français dans une région du pays. En pratique, reconnait le chef du Reform Party, certaines stations françaises de l'Ouest canadien devraient fermer leurs portes.

Enfin, la langue et la culture seraient de juridiction provinciale, et aucun gouvernement n'aurait l'obligation d'en faire la promotion active.

Au point de départ de cette proposition, il y a le refus du Reform Party de reconnaître le concept des deux peuples fondateurs.

Rappelons que le gouvernement fédéral a adopté le 2 janvier un règlement portant sur la prestation de services fédéraux dans les deux langues officielles. Ce règlement définit pour la première fois la notion de «demande importante». Avec ce règlement, 92 pour cent des francophones de l'extérieur du Québec et 96 pour cent des anglophones du Québec ont légalement le droit à des services fédéraux dans les deux langues officielles.

• Renouvellement du Canada

Le comité Beaudoin-Dobbie à Edmonton

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Edmonton recevait le comité Beaudoin-Dobbie le 22 janvier dernier. Divers organismes sont allés présenter leurs mémoires dont l'Association candienne-française de l'Alberta (ACFA). Le président Denis Tardif, accompagné du vice-président Marc Arnal et du directeur général Georges Arès, a expliqué au comité les besoins de la communauté franco-albertaine dans le renouvellement du Canada.

Pour appuyer ses dires, le président de l'ACFA a fait référence aux déclarations-chocs du Premier ministre albertain Don Getty. «Ces déclarations, affirme-t-il, viennent confirmer le bien-fondé de nos revendications constitutionnelles et l'importance d'inscrire en termes clairs, forts et précis dans la constitution du pays, les éléments clefs au développement, au maintient et à l'épanouissement de notre communauté.»

Les principales revendications de l'ACFA s'étendent sur quatre niveaux:

1- «Il est essentiel, au minimum, qu'on inscrive dans la clause Canada et dans la clause interprétative de la Chartes des droits et libertés l'importance de protéger et favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langues officielles vivant en milieu minoritaire.

2- Le gouvernement fédéral doit conserver et retenir tous pouvoirs et inclus les pouvoirs de légiférer, de dépenser et d'adopter les normes nationales sur tous sujets affectant le développement et l'épanouissement de la communauté franco-albertaine, notamment dans les domaines social, linguistique, culturel, économique et environnemental. De plus, le gouvernement fédéral doit accompagner toute passation de pouvoir au gouvernement provincial d'une garantie du respect des droits affectant la langue et la culture qui ont été acquis et ceux qui sont susceptibles d'être acquis par la communauté franco-albertaine.

3- Le gouvernement fédéral devrait proposer l'élimination complète de la clause dérogatoire.

4- Toute modification au Sénat devrait maintenir le rôle traditionnel du Sénat qui est de protéger les intérêts des minorités dont la communauté franco-albertaine. Celle-ci doit avoir le droit à un représentant au Sénat, et pour être efficace, devra participer avec les autres sénateurs et représentants des communautés de langue officielle à l'intérieur du Québec, à toutes questions linguistiques et culturelles affectant la communauté.

Les porte-parole de l'ACFA ont également insisté sur le fait qu'il serait préférable d'avoir deux articles différents dans la constitution concernant la promotion et la préservation de la société distincte et des communautés de langue officielle minoritaires. Denis Tardif explique: «Il y a, en négligeant de mettre la promotion, des déséquilibres qui se font entre le rôle du gouvernement du Québec qui est de promouvoir et de préserver la société distincte tandis que nous, dans la même clause, nous ne recevons que le droit d'être préservés alors, en termes constitutionnels et juridiques, cela nous met en déséquilibre au niveau des interprétations qu'on pourrait faire éventuellement devant les tribunaux.»

En conclusion, M. Beaudoin, co-président de l'assemblée, a appuyé cette suggestion. «Il ne vaut pas la peine de détruire un pays pour un article de plus ou de moins dans la constitution!»

• Comité constitutionnel de Strathcona

Égalité et respect des différences = fédéralisme asymétrique

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le Comité constitutionnel de Strathcona est composé d'un groupe de professeurs de l'Université de l'Alberta ainsi que d'autres membres de la communauté. Depuis plusieurs mois, ils se rencontraient pour développer des propositions constitutionnelles dans une perspective albertaine. C'est lors d'une conférence de presse, le 21 janvier dernier, qu'ils dévoilaient enfin l'aboutissement de ces quelques mois de travail.

Principalement, le document du Comité de Strathcona, qui a également été remis à la commission Beaudoin-Dobbie, favorise un fédéralisme asymétrique ainsi qu'une révision du système électoral.

Selon M. Gordon Laxer, professeur de sociologie politique, le Sénat Triple-E n'est pas la réponse aux problèmes de l'Ouest. «L'Ouest n'obtiendra pas plus de pouvoirs à Ottawa suite à la réforme du Sénat. Le Sénat sera toujours beaucoup plus faible que la Chambre des communes. Ce dont nous avons besoin, ce sont des changements qui donneront aux résidents des petites provinces (ce que nous appelons aussi Canada extérieur) une voix forte à la Chambre des communes.»

Pour ce faire, le Comité propose plutôt d'offrir au Québec un statut qui reflète son identité spécifique. «C'est la seule façon de garder le Canada uni, tout en étant juste envers tous et toutes, d'affirmer M. Claude Denis, professeur de sociologie à la Faculté St-Jean. Cela suppose que le Québec soit traité d'une façon différente de celles des autres provinces. Il faut que le fédéralisme soit asymétrique.»

Le Comité de Strathcona n'a donc que faire des vieux débats sur la société distincte et l'égalité des provinces, et propose une nouvelle attitude envers le Québec. Gordon Laxer explique:«La clé de nos propositions est que, pour chaque juridiction qui serait acquise par la province de Québec, les sénateurs et députés fédéraux québécois ne voteraient plus sur ces questions. Dans l'ensemble, il n'y aurait pas de gain net de pouvoir ou d'influence par le Québec - il y aurait déplacement de pouvoir. Le Canada extérieur s'en trouverait du même coup avantagé par rapport à l'Ontario.»

Le Comité insiste aussi sur le fait «qu'il est temps d'abandonner les croyances coloniales, et d'admettre que les nations autochtones étaient souveraines au moment de leurs premiers contacts avec les Européens et qu'elles conservent encore aujourd'hui au moins un droit inhérent au gouvernement autonome.»

Pour ce qui est de la révision du système électorale, le Comité propose simplement une meilleure représentativité de la population dans nos institutions. Ainsi, les femmes devraient représenter au moins 50% du personnel institutionnel.

En ce qui concerne les minorités de langues officielles, les membres du Comité sont en faveur d'une véritable Clause Canada, qui affirme notre responsabilité commune pour le bien-être des Canadiens et Canadiennes, et notre engagement envers l'égalité, la démocratie et l'acceptation de la diversité.

Le document ne propose en aucune façon le chemin que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour atteindre les solutions mentionnées plus haut. «Nous n'avons pas cherché les détails, explique Claude Denis. Nous avons simplement essayé de concevoir un modèle qui pourrait faire que tous les Canadiens soit heureux dans un Canada renouvelé.»

• Programme de bourses

Français pour francophones hors Québec

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les élèves francophones de la province qui sont présentement en 12e année et qui aimeraient approfondir leur français tout en vivant une expérience particulière, sont invités à s'inscrire au programme de bourses **Français pour francophones hors Québec**: «un voyage captivant à la découverte de soi-même, une promesse d'épanouissement personnel; une invitation à découvrir des horizons nouveaux.»

Ce programme qui est d'une durée de six semaines, du 28 juin au 7 août 1992, est offert à deux endroits au Canada: à l'Université du Québec à Trois-Rivières (Québec) et au Centre universitaire de Moncton. Le but du programme est avant tout de permettre aux francophones de se perfectionner dans leur langue première et de se familiariser avec leur propre culture.

Français pour francophones hors Québec est un cours intensif. Les responsables du programme ont pensé ajouter différentes activités afin que l'étudiant puisse jouir de la saison estivale et visiter un coin de pays qui est nouveau pour lui. Par exemple: l'étudiants aura ses cours le matin, différents ateliers lui sont proposés en après-midi (communication, art de parler en public, journal, théâtre, cinéma), d'autres activités sont également organisées en soirée (invité(e)s, expression corporelle, sports en équipe, concours d'art oratoire, natation, discussion sur thèmes, chorale, soirées sociales, etc). «Évidemment, beaucoup de temps libre est aussi prévu à l'horaire pour que les jeunes puissent aussi faire ce qui leur plaît», ajoute M. Charles A. LeBlanc, responsable du programme au Centre universitaire de Moncton.

Pendant son séjour, l'étudiant sera logé soit en résidence universitaire, soit dans une famille d'accueil.

La date limite pour s'inscrire au programme de bourses **Français pour francophones hors Québec** est le 14 février 1992. La bourse, qui est versée à l'établissement au nom de l'étudiant, couvre les frais de scolarité, y compris le matériel didactique et les frais de logement et de nourriture. La moitié des frais de voyage sera également remboursée.

Un autre programme, semblable à celui-ci, mais conçu pour les élèves qui termineront leur 11e année, se tient au Centre

...suite en page 4

• D'après la Cour suprême

Le Manitoba devra traduire plus de décrets

OTTAWA (APF): La Cour suprême du Canada juge que le gouvernement du Manitoba doit traduire davantage de ses décrets dans les deux langues officielles.

Dans un jugement unanime, les neuf juges estiment de l'article 23 de la Loi de 1870 créant le Manitoba, oblige le gouvernement provincial à traduire non seulement ses lois, mais aussi plusieurs décrets. L'article 23, c'est l'article qui précise que les langues anglaise et française peuvent être utilisées au Parlement provincial, et que les lois doivent être traduites dans ces deux langues officielles.

La Cour donne trois mois aux parties pour s'entendre sur le délai nécessaire à la traduction des décrets du gouvernement. Elle établit aussi les critères qui permettront aux parties de savoir quels décrets seront soumis au jugement.

En 1985, la Cour suprême du Canada obligait la province à traduire, dans un délai de cinq ans, les lois, les règlements, les règles de cour et celles des tribunaux administratifs. Mais fallait-il ou non traduire les nombreux décrets du gouvernement? Pour en avoir le coeur net, le gouvernement du Manitoba et la Société franco-manitobaine ont décidé de demander ensemble à la Cour suprême de clarifier son jugement.

Le fédéral s'oppose

Un seul gouvernement s'est opposé à cette démarche devant la Cour suprême, et pas le moindre puisqu'il s'agit du gouvernement fédéral! Ottawa voulait qu'on s'en tienne au jugement de 1985 et aux autres jugements de la Cour en matière linguistique. Le fédéral prétendait que la portée de l'article 23 était plus limitée que ce que prétendaient les Franco-Manitobains.

En s'opposant à la démarche conjointe du gouvernement du Manitoba et de la Société franco-manitobaine, le gouvernement fédéral a retardé le processus judiciaire en forçant les deux parties à plaider d'abord leur requête devant la Cour suprême, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires. N'eut été du gouvernement fédéral, la Cour suprême aurait pu tout simplement fixer la date d'audition de la cause.

La Société franco-manitobaine voit dans ce jugement «un pas de plus dans la normalisation du fait français» au Manitoba. La directrice générale de la SFM, Cécile Bérard, croit que le jugement «légitime encore plus la présence et la vitalité du peuple franco-manitobain».

Pour la Fédération des communautés francophones et acadienne, ce jugement de la Cour suprême renforce le statut bilingue du Manitoba. «Ce jugement aura des effets non seulement au Manitoba, mais également au Québec, au Nouveau-Brunswick et pour le gouvernement fédéral» estime le président de la FCFA Raymond Bisson.

Les francophones du Nord ontarien

"L'homme invisible est Franco-Ontarien" ... mais pas dans le Nord

Le poète franco-ontarien Patrice Desbiens écrivait: "L'homme invisible est Franco-Ontarien". Mais le Franco-Ontarien du Nord a son identité propre.

par: Florence Meney

Contrairement à l'est ontarien et dans une certaine mesure au sud de la province, la francophonie a un visage à la fois varié et homogène dans le Nord. Homogène, parce qu'une bonne partie des francophones sont ancrés en Ontario depuis au moins deux générations. Varié, parce que la proportion de francophones varie grandement selon les communautés. A Sudbury, par exemple, on compte environ 30 pour cent de francophones, alors qu'à Sault-Sainte-Marie, on n'en compte que cinq pour cent et que la ville de Hearst est, au bas mot, à 85 pour cent francophone.

Des quelque 500,000 francophones recensés en Ontario, on dit habituellement que le Nord en comprend un peu plus du tiers. La francophonie est née dans le Nord, principalement à la fin du siècle dernier, autour des postes de traite de la fourrure tout d'abord, et le long des lignes de chemins de fer ensuite.

Ces francophones travaillent en grande majorité dans le secteur industriel, surtout celui des mines et de l'exploitation forestière.

Ces francophones travaillent en grande majorité dans le secteur industriel, surtout celui des mines et de l'exploitation forestière. Ils ont été et sont encore dans une certaine mesure très présents dans des villes comme Timmins (industrie du bois), ou Kapuskasing, ou encore Sturgeon Falls. Avec la perte de vitesse de ces deux secteurs, on assiste cependant de plus en plus à la fuite de la main-d'oeuvre jeune vers le sud de l'Ontario et donc à un vieillissement de la population.

Le nord de l'Ontario francophone compte de plus en plus de modèles de réussite.

Quels droits ont-ils acquis?

Selon l'historien Gaétan Gervais de l'université Laurentienne de Sudbury, ces différences de concentration sont la caractéristique principale des Franco-Ontariens du Nord et elles déterminent les forces et les faiblesses des communautés: "Là où les francophones dominent, ils ont réussi à bâtir une infrastructure forte dans leur langue; ailleurs ils sont dilués dans la masse anglophone".

Mais en général, les francophones du Nord ont fait de grands progrès depuis trente ans dans leur lutte pour faire reconnaître leurs droits: "Nous disposons maintenant non seulement de paroisses et d'écoles d'expression française, mais aussi de tout un réseau de centres culturels, de journaux, de théâtres, d'entreprises, de gens d'affaires, d'artistes, bref, d'une vie en français. Nous avons trop souvent tendance à ne penser qu'aux lacunes, sans voir les acquis. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas du chemin à faire, mais avec la Loi 8 de 1986 sur les services en français, nous avons obtenu une place officielle dans la vie politique et institutionnelle de l'Ontario".

Et en effet, le nord de l'Ontario francophone compte de plus en plus de modèles de réussite; des familles comme les Malette (industrie du bois, Timmins) ou les Desmarais (monde des affaires, Sudbury) sont quelques exemples de ces succès bien francophones.

Et la crise constitutionnelle, alors?

Les Franco-Ontariens du Nord s'inquiètent bien sûr de la situation politique, et la perspective d'un éventuel départ du Québec de la Confédération est un sujet de conversation depuis quelque temps. Mais pour Gaétan Gervais comme pour bien des Franco-Ontariens, le débat reste l'apanage des experts et d'une certaine élite. Pour eux, la majorité de la population s'identifie comme ontarienne et n'envisage pas de quitter l'Ontario. D'ailleurs en parlant à des Franco-Ontariens, on entend souvent le commentaire suivant: "On peut se débrouiller sans le Québec". Pour de nombreuses familles franco-ontariennes, les liens qui existaient jadis avec une parenté au Québec ont disparu.

Pour de nombreuses familles franco-ontariennes, les liens qui existaient jadis avec une parenté au Québec ont disparu.

Malgré cela, on note un intérêt pour le débat constitutionnel, mais un intérêt plutôt lointain. L'important, nous dit-on de Sault-Sainte-Marie à Sudbury, c'est de faire reconnaître les droits des francophones dans la constitution.

Malgré tout, cette situation est difficile à vivre pour les francophones du Nord, qui ressentent à la fois un attachement, aussi lointain soit-il, pour le Québec et ses habitants, mais qui se rendent compte que leurs intérêts linguistiques et politiques ne convergent pas forcément avec ceux de leurs voisins québécois. Si le Québec réclame le démantèlement des pouvoirs du fédéral au profit des provinces, cela risque à long terme de menacer les droits des francophones, droits acquis à force de batailles au cours des trente dernières années. Le poète Nord-Ontarien Patrice Desbiens incarne bien ce tiraillement, en évoquant ce qu'il appelle une "schizophrénie dans l'identité". Pour lui, la situation était si pénible qu'il a pris la décision de quitter l'Ontario et de s'exiler au Québec, un choix que la plupart des francophones du Nord ne font pas.

Mais pour l'instant, tout cela demeure un peu vague dans l'esprit de ceux qui seront peut-être un jour les "enfants ontariens du divorce". Les Franco-Ontariens du Nord continuent de vivre, de lutter avec vaillance pour préserver leur langue dans des conditions souvent difficiles, de se regrouper en associations et groupes de pression et de regarder vers l'avenir, un avenir qui, espèrent-ils, leur fera la place qu'ils méritent.

■ Florence Meney est journaliste au journal Le Voyageur, de Sudbury.

Une série de l'Agence de presse francophone

Les enfants du DIVORCE ... à venir?

Qui sont ces francophones canadiens éparpillés d'un bout à l'autre du pays, ceux qu'on appelait jusqu'à tout récemment "les francophones hors Québec"? Qui sont ces enfants du divorce qui pourrait survenir entre le Canada, père et pourvoyeur de l'aide financière aux communautés de "langue officielle", et le Québec, la mère patrie? Quels sont leurs attentes, leurs espoirs, et leurs craintes face à l'avenir?

Français

...suite de la page 3

linguistique du Collège de Jonquière (Québec).

Pour obtenir un formulaire de demande, les jeunes intéressés n'ont qu'à communiquer avec le coordonnateur du programme en Alberta, M. Ken Shields ou Mme France Sénéchal, Responsable administrative. Ces derniers se feront un plaisir de répondre à toutes questions.

Adresse: Programme de langues officielles, Programme spéciaux, Ministère de l'Enseignement supérieur, 9e étage Tour Devonian est, 11160 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L3. Téléphone: 427-5538.

EPHEMERIDES

Février

1	2	3	4	5	6	7
1949 Juliette Richard, élève, préside à un forum sur les loisirs au Pensionnat SASV, à Edmonton	**1966** Décès de Sr Jeanne-Françoise (Alain), SASV, longtemps enseignante à St-Paul.	**1952** Décès de Sr Marie-Alberta, SASV, une des premières vocations métisses en Alberta	**1950** Les filles du Pensionnat, SASV présentent leur première émission, «nos écoles au micro».	**1964** A Hobbéma, les SASV laissent le couvent bâtit en 1894 et emménagent dans un autre tout neuf	**1953** La JEC de Thérien reçoit la visite de l'abbé A. Quirion et de Lucille Lirette	**1972** Grant McEwan College signe un bail de 3 ans avec possibilité d'achat de l'Académie SASV à Edmonton



ÉDITORIAL

par Pierre Brault

Les Québécois, des égoïstes?

Quand on entend ou qu'on lit l'opinion des nationalistes québécois, on ne peut s'empêcher de dénoter qu'ils ont tous le même problème. Ils sont égoïstes. Ils ne pensent qu'à leur petit ego patriotique.

Ils se posent des questions sur la pertinence de reconnaître le droit des anglophones du Québec à une vie dans l'une des deux langues officielles du Canada, l'anglais.

Ils oublient que les communautés francophones et acadienne du Canada luttent depuis des générations pour leur langue et leur culture. Auraient-elles lutté pendant tout ce temps pour voir la majorité québécoise se séparer du reste du Canada, devenir un État indépendant (?) et laisser ainsi tomber plus d'un million de Canadiens français vivant dans le reste du Canada.

Même si nous vivons dans le reste du Canada, nous ne sommes pas des restes. Nous avons aussi droit à notre langue et à notre culture.

Pas surprenant que l'on retrouve tant d'égoïsme chez les Québécois, ils ne savent pas ce qui se passe en dehors de leur province. À preuve, cette jeune Québécoise qui me demandait, lors d'un dernier voyage dans l'Est, si les Franco-Albertains demeurent sur des réserves commes les autochtones. Franchement, il est grand temps que l'on remette l'histoire et la géographie au programme d'étude des jeunes Québécois et que le gouvernement québécois fasse voyager les jeunes dans tout le Canada. Les voyages forment la jeunesse. De plus, le ministère de l'Éducation du Québec devrait mettre au programme l'histoire des communautés francophones et acadienne du Canada.

Il y a notre cher Premier ministre Don Getty qui nous traite de citoyens de deuxième classe. Il dit à sa minorité franco-albertaine qu'elle n'a pas de droits mais des PRIVILÈGES. Vous avez depuis fort longtemps oublié que nous sommes aussi issus de la nation canadienne-française qui veut se libérer. Nous voulons aussi vivre normalement chez-nous en Alberta, en Saskatchewan ou en Nouvelle-Écosse. Nous voulons avoir notre place au sein de la grande famille canadienne.

Les Québécois reprochent aux anglophones de toujours revenir sur la bataille des Plaines d'Abraham pour justifier leurs actions de peuple dominateur et majoritaire, mais ils utilisent cette même histoire pour parler de reconquête du territoire national de la vallée laurentienne.

Pourtant nous sommes en 1992 et nous avons la chance, comme citoyens canadiens-français, de participer aux changements profonds qui s'opéreront aux cours des prochaines années dans notre système politique.

Le Québec veut se séparer et il sait pourquoi. Il a lancé la serviette. Il ne veut plus lutter. Pourtant, nous, les communautés francophones et acadienne du Canada on continue à recevoir des gifles au visage par des politiciens de la trempe des Getty, Manning et autres fanatiques du même acabit, avons-nous lâché la lutte? Nous nous battons plus fort que jamais et ce n'est pas fini.

Que vous êtes chanceux chers Québécois de pourvoir dire un beau «bonjour» à votre voisin le matin en allant au travail, nous on doit se contenter de «good morning»; d'écouter une quinzaine de stations de radio de langue française, nous n'avons qu'une station de radio et qu'une station de télé françaises, Radio-Canada ; d'envoyer vos enfants à l'école française, nous avons sept écoles françaises en Alberta; d'aller voir un bon film ou une belle pièce de théâtre en français, le soir de votre choix. Chanceux. Et vous ne le réalisez même pas. Vous prenez tout pour acquis. Que vous êtes égoïstes de vouloir vous séparer.

Pendant qu'en Europe de l'Ouest on se concerte, on centralise, vous les Québécois pour faire autrement vous pensez à la séparation. Ça doit faire plus «IN»?

Pensez-y avant qu'il ne soit trop tard. Pesez bien les paroles des Parizeau et des Bouchard avant de vous embarquer dans la galère de l'indépendance.

Que vous teniez votre bout durant le débat constitutionnel, très bien. Mais vous réalisez comme nous tous, on l'espère, que l'idée de «société distincte» fait de plus en plus son chemin et l'idée du «droit de veto» aussi. Alors pourquoi lancer la serviette? On ne reconnait plus les vrais Canadiens français vivant au Québec.

COURRIER DES LECTEURS

Lettre à M. Getty

Cher M. Getty

À titre d'Albertain forcé de vivre dans une autre province à cause des pratiques unilingues anglaises du gouvernement albertain, j'ai été profondément choqué par vos déclarations contre le bilinguisme officiel, devant les membres du Club Rotary d'Edmonton.

À vrai dire, la Loi sur les langues officielles promulguée par le gouvernement fédéral en 1969 aurait dû faire partie de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. En vertu de l'article 133 de ce dernier, en sus du parlement du Canada et des tribunaux fédéraux, seule la province de Québec fut obligée de pratiquer le bilinguisme officiel. Tout en favorisant les anglophones de cette province pendant plus de cent ans, cette loi fut favorable et même injuste à l'égard des francophones des autres provinces— celles existant alors et à venir, y compris l'Alberta.

Lorsque vous avez appris de la Cour suprême du Canada que l'usage du français comme langue officielle n'avait pas été aboli avant 1905, comme l'avait prétendu vos devanciers, votre gouvernement s'est aussitôt empressé de passer une loi pour abolir le français en Alberta, au niveau provincial. Quant à l'opinion juridique émise par ladite Cour suprême à l'effet que les Franco-Albertains avaient le droit de gérer leurs propres écoles, vous avez résolument refusé de vous y complaire. Qui, M. Getty, est injuste?

La Loi fédérale sur les langues officielles de 1969, modifiée en 1988, NE FORCE AUCUNE PERSONNE À DEVENIR BILINGUE. Au contraire, elle a pour but de permettre aux Canadiens, tant anglophones que francophones, de servir leur pays (ou patrie) et de pouvoir se faire servir au niveau du gouvernement fédéral, dans l'une ou l'autre langue officielle, selon leur désir. Il est malheureux, à mon avis, que cette loi n'ait pas été intitulée «Loi sur l'égalité de citoyenneté...», ce qui aurait peut-être aidé à mieux transmettre ou communiquer le but visé.

De nombreuses familles canadiennes-françaises ont colonisé les provinces autres que le Québec. Mais alors que les droits des anglophones établis au Québec depuis la Conquête ont toujours été respectés, ceux des francophones établis ailleurs l'ont rarement été, et même parfois pas du tout, au niveau provincial, sauf récemment au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

En ce qui me concerne personnellement, ayant été élevé dans une communauté francophone de la région de Rivière-la-Paix, au nord-ouest de l'Alberta, je puis vous certifier que, comme beaucoup d'autres élèves des écoles élémentaires, j'ai du tout apprendre en anglais de la part d'institutrices francophones. Voilà, M. Getty, pour le fair-play britannique accordé jusqu'à tout récemment par la Loi scolaire de l'Alberta.

Selon Le Franco du 6 décembre 1991, à peine 3% des postes du gouvernement fédéral en Alberta sont classifiés bilingues, Et 60% de ceux-ci sont occupés par des anglophones. Dites-moi, M. Getty, qui tente d'imposer sa langue par la force?

Jean Pariseau
Ottawa, Ont.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R.—Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Exposition universelle 1992

Deux Franco-Albertaines partent pour Séville

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Comme à tous les quatre ans, deux événements d'envergure internationale auront lieu en 1992: les Jeux olympiques et l'Exposition universelle. Anik Giguère et Sheila Risbud, deux Franco-Albertaines, feront partie des 66 délégués canadiens embauchés pour travailler au pavillon canadien lors de cette exposition, la plus importante à venir jusqu'à maintenant (110 pays représentés), qui aura lieu Séville en Espagne, du 20 avril au 12 octobre prochain.

Après avoir posé leur canditature en avril dernier et avoir écrit un examen en juin, elles ont passé une entrevue en août. En décembre, elles apprenaient la bonne nouvelle: les deux étudiantes, de très bonnes amies, étaient toutes deux engagées.



Anik Giguère



Sheila Risbud

Anik Giguère étudie en Art et lettre à la Faculté St-Jean. Son départ pour l'Espagne coïncidera avec la fin de ses études. Bien qu'elle avoue avoir un peu peur de partir, Anik pense que ce voyage arrive à point. «Ce voyage va me rendre plus mature. Ça va sûrement m'aider aussi à donner une direction à ma vie car je ne sais pas encore ce que je veux faire plus tard.»

Sheila Risbud habite présentement à Ottawa où elle étudie la science politique et l'espagnol. Pour elle, le voyage qui s'annonce n'a rien de vraiment appeurant. «Je sais qu'Anik a certaines craintes mais pour ce qui est de moi, j'ai vraiment le sens de l'aventure et j'ai très hâte de partir.» Elle se prépare déjà en lisant plusieurs livres sur l'histoire de l'Espagne.

La partie la plus excitante du voyage, autant pour Anik que pour Sheila, sera l'échange culturel. Le fait de rencontrer des gens de plusieurs pays les excite énormément. Elles pensent même entreprendre un voyage dans les pays méditérranéens une fois leur travail fini à l'Exposition universelle.

Les deux jeunes filles se rencontreront à Ottawa le 31 mars 1992 où elles auront quelques jours de formation avec leurs 64 compagnons de voyage. De là, elles quitteront le pays pour se rendre à Séville où elles suivront d'autres sessions de formation. Puis, le travail sous des chaleurs dépassant parfois les 40° Celsius les occupera 40 heures par semaine sinon plus...

À toutes deux, bon voyage!

• Justice sociale

Un week-end «Développement et paix» en français, ça t'intéresse?

par KATHLEEN QUINN
traduit par SR IDA TÉTREAULT

EDMONTON- As-tu déjà contribué à une agence dont le but est d'aider les habitants du soi-disant «Tiers-Monde»?

T'es-tu déjà demandé pourquoi il existe maintenant des banques alimentaires au Canada, situation inconnue il y a 12 ans?

T'es-tu déjà questionné sur la possibilité de changer, pour le mieux, des conditions de vie difficile?

Développement et Paix t'invite à venir te pencher sur ces questions et constater qu'il y a des signes d'espoir. Cet organisme a un double mandat: éduquer les Canadiens aux causes de la pauvreté et de l'injustice et apporter une aide financière à des projets de développement initiés par des peuples de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques.

C'est la première fois que D. et P. organise, en français, une telle rencontre -à la grandeur de la province- où l'on retrouvera des représentants venant des paroisses et des écoles ainsi que des volontaires, des personnes intéressées à la cause de la justice sociale. Ceci ne veut nullement dire qu'il ne s'est rien fait auparavant au niveau de la francophonie. Au contraire, des personnes ressources sont déjà venues du Bureau central de Montréal afin de rencontrer les groupes francophones de Calgary, d'Edmonton, de St-Paul, de Bonnyville et de Rivière-La-Paix. Aussi, depuis dix ans, Sr Ida Tétreault a travaillé comme volontaire auprès des groupes francophones de la province. Récemment, elle a été remplacée par Mme Lucienne Dechaine qui continuera à répondre aux besoins des différents groupes oeuvrant au niveau de D. et P.

Cette année marquera le 25e anniversaire de Développement et Paix. Nous avons choisi de souligner cet événement d'une façon spéciale, c'est-à-dire par une rencontre des plus intéressantes qui se tiendra au Centre des Soeurs Grises à Edmonton.

Cette réunion donnera l'occasion de s'éclairer mutuellement sur certaines questions cruciales d'injustice et de chercher, ensemble, des solutions aux problèmes actuels qui nous préoccupent et ce, dans le contexte d'une spiritualité enracinée dans la compassion et l'action.

Nous serons en mesure d'apprendre ce que 25 années de solidarité canadienne a signifié pour des personnes vivant dans les campagnes et dans les grandes villes du Tiers-Monde.

Monsieur Fabien Leboeuf, directeur du département des projets de D. et P. sera l'animateur principal de ce congrès. Fabien vient de Montréal où il a oeuvré, pendant 15 ans, à la cause de D. et P., d'abord comme coordonnateur des ressources pédagogiques puis comme recherchiste. Il travaille présentement avec une équipe d'officiers de projets à travers le pays afin de répondre aux demandes d'aide venant de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques.

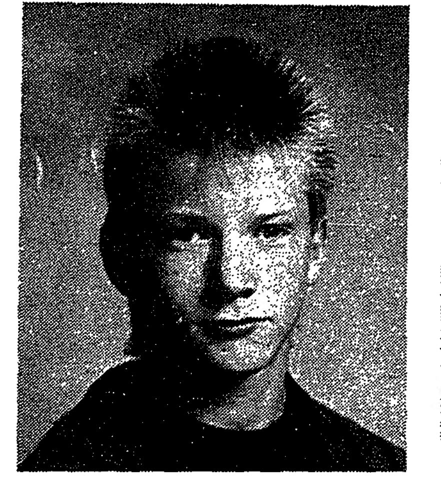
Si tu es intéressé-e à participer au week-end qui aura lieu les 7 et 8 février 1992, ou si tu désires plus de renseignements, tu peux t'adresser à Mme Lucienne Dechaine au 465-5541 ou écrire à:

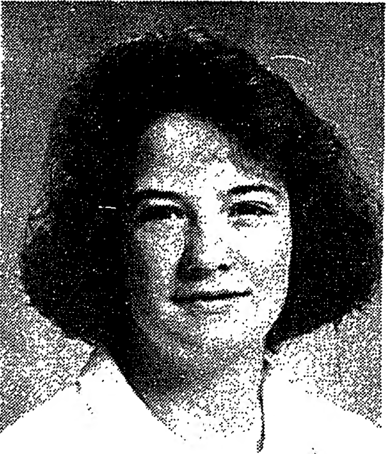
Développement et Paix
#203, 10711 - 107 Ave
Edmonton, AB
T5H 0W6

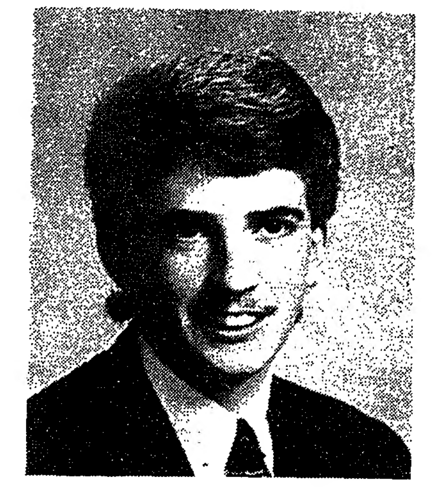
• Carnaval de St-Isidore

Un roi, une reine... et une mascotte

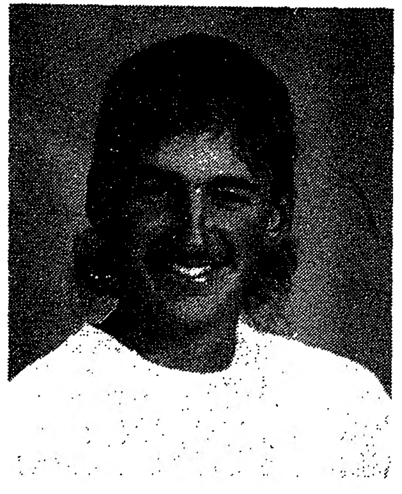

Lise St-Laurent


Steven St-Laurent

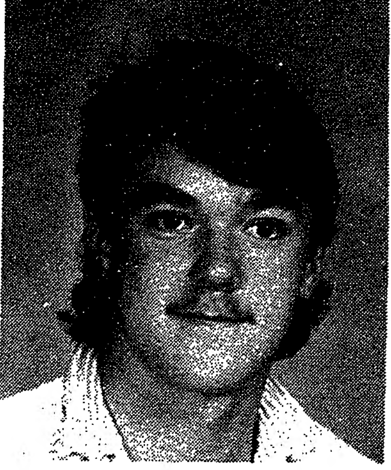

Joanne Bruneau


Marc Tremblay

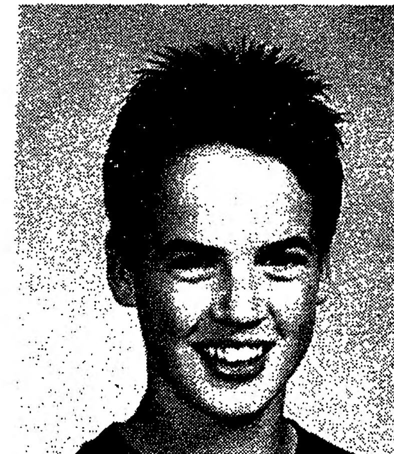

Catherine Bergeron

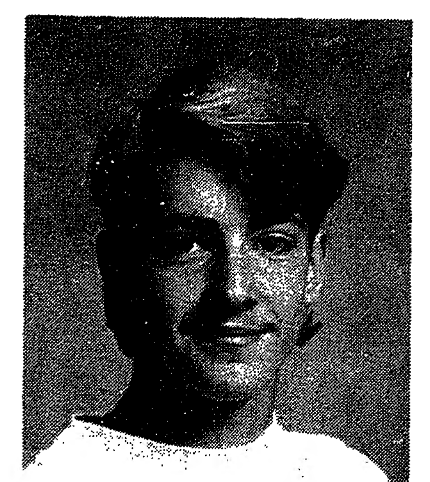

Guillaume Allard

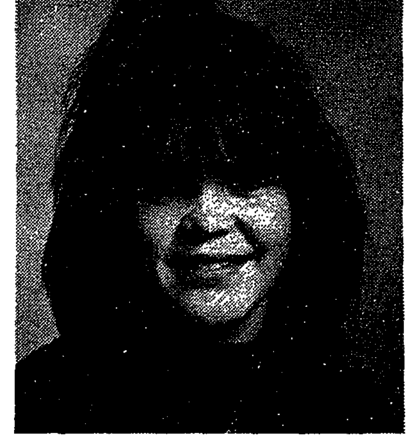

Christine Mailloux


Eddy St-Laurent


Natalie Lepage


Joel Lavoie


Blair Monfette


Angèle Roy

par SOPHIE SAVOIE

ST-ISIDORE - Le Carnaval de St-Isidore présente cette année sa dixième édition les 14, 15 et 16 février 1992. Plusieurs changements ont été apportés afin de rendre cet événement encore plus représentatif des Franco-Albertains(es).

Tout d'abord, le concept de la reine du Carnaval a été remplacé par une idée fort originale où un couple duc-duchesse, sera élu «Roi et Reine» du Carnaval. Depuis les débuts du Carnaval seules les filles avaient le privilège de participer à ce concours. Les garçons en sont venus à manifester un intérêt et ont demandé de pouvoir participer eux aussi. Le comité organisateur du Carnaval a considéré cet intérêt et a proposé un concept auquel les jeunes ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme.

C'est de cette façon que 6 filles et 6 garçons de 15 à 17 ans, provenant de différentes communautés de Rivière-la-Paix se sont regroupés en 6 duchés. Lise St-Laurent et Steven St-Laurent de Jean-Côté représentent le duché de VALENCIENNE. Joanne Bruneau de Jean-Côté et Marc Tremblay de Girouxville représentent le duché DE LA MOLIERE. Catherine Bergeron et Joel Lavoie de St-Isidore représentent le duché DU DEVANT. Guillaume Allard et Christine Mailloux de St-Isidore représentent le duché de MONACO. Nathalie Lepage de Nampa et Eddy St-Laurent de Jean-Côté représentent le duché de L'ESPÉRANCE. Angèle Roy et Blair Monfette de Falher représentent le duché de L'IMPOLO. Vous pouvez constater que nos jeunes ducs et duchesses ont fait preuve de beaucoup d'originalité dans le choix du nom de leur duché. Les jeunes doivent vendre leurs billets individuellement, mais pour chaque 50 billets vendus par un individu, le nom de son duché sera inscrit dans une capsule. Le duché gagnant sera le premier pour lequel on aura tiré 3 capsules. De façon à récompenser l'effort de vente, un prix spécial sera aussi décerné à la personne qui aura vendu le plus de billets. Le tirage aura lieu le vendredi 14 février en soirée.

Un autre changement majeur apporté à l'édition 1992 du Carnaval de St-Isidore est la

...suite en page 9

ARTS ET SPECTACLES

• Comme on est différentes, comme on se ressemble

Quand la langue unit les nations

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton a amorcé la nouvelle année par la présentation d'une pièce en un acte de Jocelyne Verret: **Comme on est différentes, comme on se ressemble...** L'histoire exploite un thème intéressant et bien que son traitement manque un peu d'originalité, le spectateur est captivé du début à la fin.

Une tempête de neige à Montréal force les compagnies aériennes à annuler leurs vols nationaux. On offre alors aux passagers, la possibilité de séjourner à l'hôtel jusqu'à ce que tout redevienne à la normale. Une Franco-Albertaine d'Edmonton et une Française de Paris doivent alors partager une chambre. Leur pays d'origine diffèrent; l'expérience de chacunes s'avère unique. Un monde les sépare. Seule, la langue française qu'elles parlent d'ailleurs différemment leur permet d'échanger quelques politesses puis, quelques propos pour enfin communiquer vraiment. Elles parleront de tout: de leur enfance, de leur éducation, de leurs amours, de leurs déceptions, ... des moments tragiques ayant marqué leur vie. On sent qu'elles apprendront à conjuguer leurs similarités et leurs différences.

Les deux actrices ont pris leur rôle au sérieux et semblaient à l'aise dans la peau de leur personnage respectif. Thérèse Dallaire, en Franco-ALbertaine accueillante a su rendre justice au sens de l'hospitalité inné des gens de l'Ouest. La gentillesse et la patience avec lesquelles elle aborde l'étrangère, laisse transparaître la nonchalance de ce peuple élevé au rythme de la nature, au coeur des Prairies du Canada. Nicole Mallet, la voyageuse à prime abord antipathique joue à merveille la Française exaspérée par tout ce qui l'entoure. Petit à petit son impatience cède la place à une curiosité naturelle pour les détails typiquement canadiens, s'extasiant par exemple devant une mallette en cuir véritable.



(Photo Pierre Brault)

L'équipe technique qui a contribué à préparer cette pièce, a réalisé un travail formidable. Des diapositives appropriées, des extraits littéraires magnifiques et une plage musicale bien choisie complètent magistralement la présentation.

Le discours des deux femmes est réaliste bien qu'il soit parfois d'un négativisme désamant.

Par ailleurs, il est bien connu que chaque nation, à un moment ou à un autre de son histoire ait une croix à porter. Or, il semble un peu fort de comparer la lutte des francophones de l'Ouest pour préserver leur langue à la Deuxième guerre mondiale. La soi-disante oppression anglaise qu'ont subi les élèves franco-albertains est bien peu de chose quand on pense aux horreurs qu'ont vécu les enfants témoins d'une gùerre impliquant armes et militaires...

Comme on est différentes, comme on se ressemble raconte la naissance de l'amitié entre deux personnes, deux pays... Par ces cas isolés, on restaurera un jour l'unité internationale. Bravo!

• Du théâtre à Calgary

La troupe des Avant-Cîmes présente «Mort sur le Nil»

par PIERRE BRAULT

CALGARY - La troupe des Avant-Cîmes présentera une pièce d'Agatha Christie intitulée «Mort sur le Nil» du 6 au 9 février prochain au Dr Betty Mitchell Theatre du Jubilee Auditorium de Calgary. Les amateurs de théâtre qui connaissent Agatha Christie savent qu'ils peuvent s'attendre à une pièce corsée, plein d'intrigue, d'énigme et de mystère.

La mise en scène de cette pièce a été confiée à Edmonde Aury qui est assistée de Marc Skarzynski. Ils ont fait appel à la complicité de Diane Martel, Jean-Pierre Grenier, Nicole Gratton, Suzanne Carrier, Daniel Boileau, Jacques Beaupré et Richard Beaulieu, Ashish Mehta, Rose Morin, Louise Sabourin, Benoit St-Amour, Jocelyne Scott, Sylvie Tellier et Luc Tousignant.

La Société de théâtre de Calgary qui administre les destinées de la troupe et d'autres activités culturelles est toujours à la recherche de fonds pour pouvoir continuer ses activités et offrir au public francophone et francophile une bonne qualité.

Pour ce faire, La Société organise un Casino Monte Carlo qui permettra aux spectateurs de la représentation du 9 février de rencontrer les artistes après la pièce tout en contribuant monétairement . Seules les personnes qui assistent à cette représentation pourront participer au casino. Il est évident qu'on peut assister à la pièce sans aller au casino ensuite.

Lorsque vous achetez votre billet de théâtre et que vous déboursez la somme supplémentaire de 13$, on vous remettra une somme fixe de fausse monnaie. Cette monnaie pourra être échangée pour des billets de tirage qui aura lieu à la fin de la soirée. Les prix sont donnés par de nombreux commanditaires. Il est à noter que vous ne pourrez pas vous procurer de fausse monnaie supplémentaire.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec Antoinette au 250-5004.

Les effets de la cigarette sur la santé

par Guy Scherrer

Il est maintenant assez courant d'associer l'usage de la cigarette et le cancer du poumon. C'est bien, même très bien d'avoir cette relation en tête. Mais malheureusement pour les fumeurs, ce n'est pas le seul problème de santé que peut causer l'usage de la cigarette.

Il faut également associer la cigarette à des problèmes coronaires. Une personne qui fume plus d'un paquet de cigarettes par jour a deux fois plus de chance d'avoir une crise cardiaque. Il est à noter également que chez les fumeurs, le risque d'infarctus est plus élevé que celui d'avoir un cancer du poumon. Selon des études américaines les fumeurs sont de 2 à 3 fois plus souvent associés aux risques de mortalité par maladie cardiaque que par le cancer du poumon.

Vous pouvez également subir les effets de la cigarette dans vos activités quotidiennes. La consommation de cigarettes augmente la résistance des voies aériennes. Ce qui veux dire que l'air circule moins bien dans vos voies respiratoires. Ainsi le travail des muscles respiratoires est accru et la quantité d'oxygène utilisé pour un certain travail est augmenté. Au cours d'un exercice la quantité d'oxygène utilisé par un fumeur est le double de celle d'un non-fumeur, s'il fume quelques cigarettes dans l'heure qui précède l'exercice. La liste des méfaits de la cigarette est encore très longue.

L'activité physique peut donc jouer un rôle très important sur votre santé, si vous êtes fumeur. En plus de tous les bienfaits que l'activité physique peut vous procurer, vous arrêterez probablement de fumer. Plusieurs études canadiennes démontrent que chez les fumeurs physiquement actifs le taux d'abandon de la cigarette est plus élevé que chez leurs homonymes sédentaires.

Carnaval

...suite de la page 7

mascotte. Suite à de nombreuses pressions de la part du comité organisateur du Carnaval de Québec, il a fallu remplacer le bonhomme carnaval par une autre mascotte. La nouvelle mascotte du Carnaval de St-Isidore est un magnifique Grand Duc. Des recherches ont permis de découvrir que cet oiseau avait été choisi par des enfants comme emblème de l'Alberta lors d'un concours en 1979. Souvent choisi comme représentant de la protection de l'environnement, le Grand Duc est une mascotte parfaite. Le Carnaval de St-Isidore se dote donc d'une mascotte unique bien représentative de l'Alberta. Mais ce bel oiseau n'a pas encore de nom, un concours a été lancé et le dévoilement du nom se fera vendredi soir le 14 février. De plus, toutes les activités prévues dans le cadre du Carnaval apportent également un air de renouveau et promettent d'être remplies de surprises et de plaisir.

Le Carnaval de St-Isidore fait peau neuve pour son 10e anniversaire et vous êtes chaleureusement invités à venir vous amuser avec nous. On vous attend en grand nombre!



par Lynn Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles ? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

CALENDRIER CULTUREL
FÉVRIER 1992

BONNYVILLE - Cours offerts par Éducation permanente, perfectionnement de français écrit, peinture à l'huile, conversation anglaise pour les francophones, tissage au métier, théâtre. Pour plus de renseignements: Clémence, 826-5275.

1er fév. EDMONTON - atelier «Travailler avec le public», présenté par France Savard à la Faculté Saint-Jean, de 9 h 00 à 16 h 00. Coût: 95,00$.

5 fév. ST-PAUL - Assemblée annuelle de S.P.E.F., École du Sommet, 20 h 00. Pour plus de renseignements: 645-4800.
Jusqu'au

2 fév. ST-ALBERT - Musée Héritage, All Aboard the Northern Alberta Railway.

1 au 14 fév. ST-PAUL - Exposition de photographies au Co-op Mall, heures du magasin. Pour plus de renseignements: 645-4800.

2 fév. EDMONTON - «Camille Claudel», film français mettant en vedette Gérard Depardieu et Isabelle Adjani. C'est l'histoire de la belle et talentueuse sculpteure qui fut l'apprentie, la muse et la maîtresse d'Auguste Rodin pendant 14 tumultueuses années. Théâtre Princess, 18 h 30.

1er, 2 fév. ST-PAUL - Stage folklorique provincial organisé par Les Blés d'Or. Pour inscription et information: 645-4410.

3 au 9 fév. ST-PAUL - Arts Alive Festival Celebration dans le cadre des Jeux de l'Alberta.

3,4,6,7 fév. ST-PAUL - Visite dans les écoles des troupes Saddle Lake Native Dancers, Les Blés d'or, St-Paul Ukrainian Dancers et Les Tourbillons.

4 au 7 fév. ST-PAUL - Sculpture sur neige pour enfants au Poundmakers Adolescent Treatment Centre, Centre culturel de St-Paul et au terrain de jeux. Pour plus de renseignements: 645-4800.

5 fév. BONNYVILLE - Téléducation organisée par le Centre de l'Éducation permanente: «La sociologie des francophones hors Québec», par Wilfrid Denis, Ph.D., Frais: 7$/personne. S.V.P. vous inscrire à l'avance. Pour plus de renseignements: 826-5275.

5 fév. EDMONTON - «La femme Nikita» (1991) film d'action de Claude Besson qui raconte l'histoire d'une jeune «punk» qui accepte de devenir assassin pour le gouvernement en échange d'une déclaration de son innocence d'un meurtre. (sexualité et violence) Théâtre Princess, 21 h 30.

6 au 9 fév. CALGARY - La Société de théâtre de Calgary représente «Mort sur le Nil» une pièce d'Agatha Christie à la salle Betty Mitchell du Jubilee Auditorium. Pour réservations, 250-5004.

6 fév. EDMONTON - «Une spiritualité audacieuse: 100 ans d'enseignement social catholique (Développement et paix), présenté par Fabien Leboeuf à la Faculté Saint-Jean de 19 h 30 à 22 h 00. Gratuit.

6 et 7 fév. ST-PAUL - Exhibition et démonstration de différents artistes dont Julie Chapdelaine, 13 h 00 à 17 h 00. Rencontre des artistes au vieux Marshall Wells de 18 h 30 à 20 h 00. Pour plus de renseignements: 645-4800.

7 fév. BONNYVILLE -»Tous les chiens vont au paradis», Ciné-Soleil.

11-12-13 fév. BONNYVILLE -Salon du livre au Centre culturel, 9 h à 17 h,

12 fév.: 9 h à 20 h. Lyne Fournier, conseillère en littérature sera parmi nous. Bienvenue à tous. Pour plus de renseignements: 826-5275.

7 fév. EDMONTON - «Uranus», film de Claude Berri (1981), est tiré du roman de Marcel Ayme (1948). Il traite du sentiment de culpabilité ressenti par des individus vivant dans un petit village français après la guerre de 1939-1945. Watrin, enseignant du petit village, était couché, lisant un livre au sujet de la planète Uranus quand une bombe est tombée sur sa maison, la démolissant d'un seul coup. Maintenant, en 1945, il ne reste plus grand chose du village et Watrin habite chez son voisin Archambaud qui, avec son aide, cache un collaborateur des Nazis. Watrin a cependant un rêve troublant, un rêve qui se répète souvent, dans lequel Uranus «cette étoile sombre et glacée» se dirige vers lui, apportant le désespoir. Théâtre Princess, 21 h 30.

8 fév. EDMONTON - Assemblée générale annuelle de l'ACFA.

8 fév. EDMONTON - «Uranus» (voir plus haut), 19 h 00.

8 fév. ST-PAUL - Atelier de sculpture sur neige pour adultes, Centre culturel ukrainien, Roger Marchand est l'artiste, 8 h 00 à 17 h 00. Pour plus de renseignements: 645-4800.

8 fév. ST-PAUL - artiste Julie Chapdelaine au vieux Marshall Wells de 13 h 00 à 16 h 00. Pour plus de renseignements: 645-4800.

8 fév. ST-PAUL - Food fair au Centre culturel ukrainien, de 16 h 00 à 18 h 30. Pour plus de renseignements: 645-4800.

8 fév. ST-PAUL - «Pub night» au Centre culturel ukrainien avec Michael Mitchell Band, 20 h 30. Pour plus de renseignements: 645-4800.

8 fév. CALGARY - Conférence sur l'avenir du Canada au bureau de l'ACFA (#10, 1916B 30e ave N.E.) Invité : M. Claude Dauphin député libéral provincial de Marquette (Assemblée nationale du Québec). Il est le président de la Commission d'étude sur toute offre d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle. Pour plus de renseignements: 250-5001.

14, 21 fév.et 28 fév. CALGARY - Les vendredis de l'improvisation au Riverside Club à 20h00.

9 fév. Brunch offert par S.P.E.F., l'École enfantine et l'École du Sommet, honneur aux nouveaux mariés, 11 h 00 à midi. Pour plus de renseignements: 645-4800.

9 fév. GIROUXVILLE - Club Étoile, brunch à 11 h 00. Pour plus de renseignements: 837-2092.

9 fév. EDMONTON - «Uranus» (voir plus haut), 19 h 00.

10 fév. EDMONTON - «Uranus» (voir plus haut), 21 h 00.

11 fév. EDMONTON - «Uranus» (voir plus haut), 21 h 30.

12 fév. EDMONTON - «Uranus» (voir plus haut), 19 h 00.

13 fév. EDMONTON - «Uranus» (voir plus haut), 19 h 00.

13 fév. EDMONTON - Alliance Française d'Edmonton présente une conférence intitulée: Le pèlerinage des Gitans aux Stes-Maries-de- la-Mer. Causerie illustrée de diapositives présentée par Sima Khorram à 19h30 au local de l'Alliance (#300,10318-82e avenue).

12, 13 et 14 fév. SAINT-ISIDORE - début du 10e Carnaval de Saint-Isidore, 6 h 30 à 9 h 00 l'émission Café Show sera enregistrée en direct du Centre culturel de Saint-Isidore, déjeuner gratuit. 12 h 00 à 13 h 00, l'émission «Plutôt pour vous» avec Benoit Pariseau, dîner. Pour plus de renseignements: 837-2092.

14 fév. EDMONTON - Ligue d'improvisation d'Edmonton, Spécial Saint-Valentin, au Théâtre Popicos 8 h 00.

14 fév. LETHBRIDGE - Saint-Valentin, Souper à la fortune du pot, soirée musicale, au Centre culturel: 325 - 6e rue S, 6 h 30. Pour plus de renseignements: 328-8506.

14 fév. EDMONTON - «The Double Life of Véronique»,(1991) film polonais/français mettant en vedette Irène Jacob dans les rôles de Véronique et Veronika, deux femmes vivant dans deux pays, chacune hantée par le sentiment de la présence de l'autre. Tout les sépare, mais leur apparence et leurs gestes les identifient comme étant identiques. La polonaise Veronika est radieuse, passionnée de musique, vivant des relations chaleureuses, aimant avec abandon. La Véronique française, sans s'en apercevoir, profitera de toutes les expériences de la polonaise. Sous-titres anglais. Théâtre Princess, 21 h 30.

15 fév. EDMONTON - «The Double Life of Véronique» (voir plus haut) 19 h 00.

15 fév. SAINT-ISIDORE - suite du 10e Carnaval de Saint-Isidore: 9 h 00 - déjeuner aux crêpes, spectacle des talents régionaux, sculpture sur neige, promenades en traineau, 12 h 30 à 13 h 30 - tire sur la neige, 13 h 00 - jeux et activités, 14 h 00 - film de l'ONF, 15 h 30 - concours de barbe, concours sculpture sur neige, spectacle: les plein soleil, 17 h 30 - souper à la canadienne, tire sur la neige, promenades en traineau, feu de camp, 12 h 00 - présentation du duc et duchesse, bal du 10e anniversaire animé par André Roy. Pour plus de renseignements: 837-2092.

16 fév. SAINT-ISIDORE - 11 h 00 - messe spéciale du carnaval, 12 h 00 - la criée, 13 h 00 Brunch, 19 h 00 film de l'ONF. Pour plus de renseignements: 837-2092.

16 fév. EDMONTON - «The Double Life of Véronique» (voir plus haut) 19 h 00.

17 fév. EDMONTON - «The Double Life of Véronique» (voir plus haut) 19 h 00.

17 au 28 fév. EDMONTON - «Une faim de loup», de François Tardif, Théâtre français d'Edmonton Mise en scène de Guylaine Normandin. le 17 fév: à 3 h 00, les autres journées à 9 h 30 et à 1 h 30. Réservation requise. Coût: 3,75$ par personne. Pour plus de renseignements: 469-0829.

18 fév. EDMONTON - «The Double Life of Véronique» (voir plus haut) 21 h 15.

19 fév. EDMONTON - «The Double Life of Véronique» (voir plus haut) 19 h 00.

19 fév. GIROUXVILLE - Les fêtes du mois seront célébrées avec un souper à la fortune du pot à 17 h 00, suivi d'une soirée sociale.Pour plus de renseignements: 837-2092.

19 fév. BONNYVILLE - «Y a-t-il inceste?», téléconférence par René Lapointe et Louise Mercure. Pour plus de renseignements: 826-5275. 20 fév. EDMONTON - «The Double Life of Véronique» (voir plus haut) 21 h 30.

21 fév. LETHBRIDGE - Vidéo pour jeunes, 6 à 10 ans, collation. Centre culturel: 325 - 6e rue S., 3 h 30 à 5 h 00. Pour plus de renseignements: 328-8506.

21 fév. CALGARY - Rencontre du groupe Copains de jeux. Activités de jeux pour mère et enfants en français.

26 fév. ST-PAUL - Ouverture officielle du Centre d'alphabétisation du Centre d'Éducation permanente région N.E.. Pour plus de renseignements: 645-4800.

27 fév. BONNYVILLE - Assemblée annuelle de la régionale, au Centre culturel, 19 h 30. Pour plus de renseignements: 826-5275.

28 fév. EDMONTON - Ligue d'improvisation d'Edmonton, Match régulier, au Théâtre Popicos, 20 h 00.

29 fév.EDMONTON - Cabane à Sucre, à la salle communautaire Bonnie Doon. Pour plus de renseignements: 469-4401

29 fév. CENTRALTA - Assemblée générale annuelle Jusqu'au 15 mars. ST-ALBERT - Alberta Archaeology, outils faits de pierre, d'or et des autres artefacts préhistoriques, du Musée provincial.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES:

GIROUXVILLE - tous les mardis et jeudis à 13 h 30, «Quilles sur tapis». Pour plus de renseignements: Aldéa: 323-4682.

GIROUXVILLE - tous les mercredis, travaux manuels. Pour plus de renseignements: Paquerette, 323-4264.

EDMONTON - Le Club d'âge d'or de Saint-Joachim se rencontre tous les mercredis de 14h00 à 16h30 pour jouer au «Bridge» au 9924 - 110 rue. Pour plus renseignements : Églande Mercier au 489-4417.

EDMONTON - La Guinguette. Club social d'Edmonton. Ouvert tous les vendredis de 20h00 à 2h00 a.m. à partir du 10 janvier. Pour plus renseignements : Sylvie Francoeur ou Réjean Lavoie au 469-1344.

BONNYVILLE - Si vous êtes intéressé à suivre un cours de perfectionnement en français, communiquez avec Clémence Lemire au 826-5275.

EDMONTON - Entre-Femmes - les rencontres du groupe auront lieu tous les mercredis à partir de 10h00. Pour plus renseignements : Nicole Walczak au 461-0609.

EDMONTON - Ballon-volant à l'école Maurice-Lavallée de 18h00 à 22h00. Pour plus renseignements : 469-4401.

SAINT-ISIDORE - Le Bar Bar, club social. Pour plus renseignements: 837-2296.

LE NORD - La Jardinière ambulante. Pour plus renseignements : Doris Laroche au 322-2243 ou Louise Gagnon au 624-8063.

EDMONTON - Soirée de conversation chaque jeudi à partir de 19h au local de l'Alliance française d'Edmonton. Pour plus renseignements: 433-0671.

EDMONTON - Bistro à la Faculté Saint-Jean de 15h30 à 20h au Salon des étudiants tous les vendredis à partir du 10 janvier. Pour plus renseignements : Lise Nepton au 465-8748.

EDMONTON - La Société généalogique du Nord-Ouest a maintenant un bureau permanent. Heures d'ouverture du bureau: lundi - 18 h 30 à 21 h 30, mercredi - 10 h 00 à 15 h 00 et 18 h 30 à 21 h 30. Adresse: 2e étage, 10008 - 109e rue. Renseignements: Georgette Brodeaur - 489-8864, Normand Lefaivre: 487-5540, Pauline Vaugeois: 459-0234.

EDMONTON - Cercle d'artisanat francophone , rencontre 13 février à 19h30 au sous-sol de l'église St-Joachim Info: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186.

CALGARY - Chaque vendredi soir, rencontre des 50 ans et plus au Club de l'Amitié au sous-sol de l'église Sainte-Famille (1717 - 5 rue S.O.). Pour plus renseignements : Rollande Laitre au 279-9556. CALGARY - Les VENDREDIS de l'improvisation, au Riverside Club, 110 Point McKay Cres. N.W. à 20 h 00. Pour plus renseignements: 250-5004.

LETHBRIDGE - Venez vous divertir tous les deux vendredis au Club Hebdo. Pour plus de renseignements : 328-8506.

BONNYVILLE - Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour bingo, jeux de cartes et jeux libres. Info: 826-1909

AVIS DE RECHERCHE

L'Association canadienne-française de l'Alberta et Francophonie jeunesse de l'Alberta

sont à la recherche de 2 membres de la communauté pour siéger au comité conjoint provincial de la FÊTE FRANCO-ALBERTAINE.

Qualifications requises:

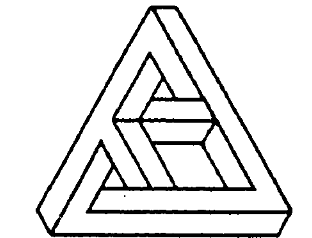
*bonne connaissance de la réalité franco-albertaine;
*intérêt au développement d'un festival franco-albertain;
*disponibilité pour se déplacer.

Engagement requis:

*participation à une réunion par mois; celles-ci pouvant se dérouler à Edmonton, dans la région de la Rivière-la-paix, ou par téléphone;
*participation à la Fête franco-albertaine cet été;
*mandat d'un an.

Pour offrir votre aide, adressez-vous à:
Agathe Gaulin
au Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.
Téléphone: 466-1680





- Soirée de reconnaissance

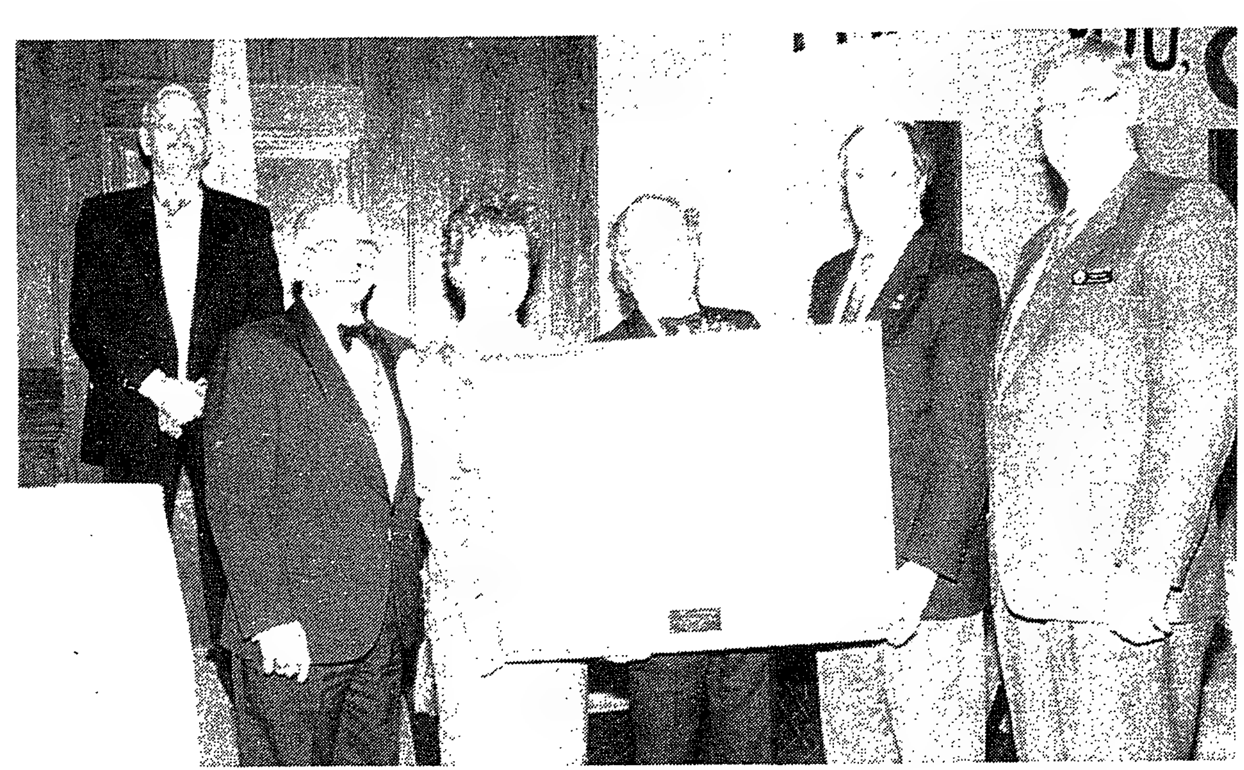
Jules Lacoursière est honoré par les Chevaliers de Colomb

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - La journée et principalement la soirée du 18 janvier dernier restera à jamais gravée dans la mémoire de Jules A. Lacoursière, qui a été député d'État des Chevaliers de Colomb du Conseil d'État de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest de 1989 à 1991 et est présentement président de l'Association canadienne des Chevaliers de Colomb.

En effet, plus de 400 membres de cette confrérie venus de l'Alberta, des Territoires et des autres provinces de l'Ouest, dont une cinquantaine de francophones, ont rendu un vibrant hommage à cet homme qui s'est dévoué pendant 36 ans à la cause des Chevaliers de Colomb.

Tous réunis au Convention Inn, à Edmonton, ils ont remercié Jules, Carol, son épouse et ses deux enfants, Michelle et Marc pour tout le dévouement et la patience qu'ils ont démontré au cours de ces années.



(Photo Pierre Brault)

De g. à d.: Guy Ouellette, Fidèle Navigateur de l'Assemblée Jacques-Cartier 2095, Carol et Jules Lacoursière, Émile Amyotte, Grand Chevalier Conseil St-Thomas d'Aquin 9046, Aimé Déry, Grand Chevalier, Conseil La Vérendrye 1938.

Le tout s'est déroulé dans un atmosphère de détente, de fraternité, de camaraderie, d'unité. Le comité d'organisation composé de Julito Reyes, président et des membres Guy Ouellette, Claude Préfontaine et Aimé Déry n'a rien épargné pour faire de ce banquet et de la soirée une réussite complète.

Selon Aimé Déry, Grand Chevalier du Conseil La Vérendrye:«Jules Lacoursière, depuis qu'il est devenu Grand Chevalier du Conseil La Vérendrye, a démontré qu'il est un homme convaincu, sincère et déterminé et qu'il a donné l'élan nécessaire pour que les choses soient faites.» Et il ajoutait:«Donner de son temps est un don d'une valeur extraordinaire. Une communauté ne peut jamais évaluer l'importance d'un tel don. Je connais Jules et Carol depuis avant leur mariage. Ils ont toujours été, à ma connaissance un couple qui a toujours donné du temps à la communauté.»

Mgr J.N. MacNeil, archevêque du diocèse d'Edmonton lui a rendu l'hommage suivant: «Vous avez rendu de précieux services à l'Église et aux Chevaliers de Colomb, mentionnait-il, et nous avons une énorme dette de gratitude envers vous. Vous avez simplement vécu pleinement votre vie de baptisé. Cela s'est continuellement reflété dans votre vie comme époux, père, paroissien, professeur et Chevalier.»

Et les témoignages se sont succédé tout au long du banquet. On a présenté d'une façon très humoristique quelques étapes de la vie de Jules et de Carol sous forme de diaporama, ce qui a fait passer Jules et son épouse par toute la gamme des émotions. De plus, leur fille Michelle est venue rendre témoignage de quelques petites anecdotes savoureuses.

Enfin, Jules a fait son discours d'adieu tout en remerciant tous et chacun de leur collaboration très étroite. Il a reçu un certificat de reconnaissance de la part du Chevalier Suprême, Virgil C. Dechant, du Conseil Suprême de New Haven, Connecticut et la bague souvenir de Député d'État.

Puis, on a procédé à la remise de cadeaux de la part d'une foule de personnes. Pour leur part, les conseils francophones d'Edmonton, Jacques Cartier et La Vérendrye, lui ont remis une magnifique peinture.

• Bénévolat

Henry Terrault, un bâtisseur de St-Albert



(Photo Pierre Brault)

par PIERRE BRAULT

ST-ALBERT - Comme c'est la coutume, à chaque année, le 14 janvier, les résidents de St-Albert, au nord d'Edmonton, célèbrent la journée des fondateurs soit le père Albert Lacombe et Mgr Taché.

Les amis du Musée Héritage ont décidé de rendre hommage non seulement à ces deux fondateurs mais aussi à certaines personnes qui ont contribué au développement de cette belle ville de la banlieue d'Edmonton.

Henry Terrault, qui est l'un des fondateurs et l'âme dirigeante du St.Albert Community Hall durant plus de 45 ans a été honoré lors d'une cérémonie tenue le 18 janvier dernier en présence de nombreux dignitaires, de membres de sa famille et d'une cinquantaine de personnes. Malheureusement, M. Terrault qui fêtait son 92e anniversaire de naissance le 14 janvier, n'a pas participé à la cérémonie, étant alité au

...suite en page 14

Terrault

...suite de la page 13

Norwood Extended Care d'Edmonton et son état de santé ne lui permettant pas. On sait que M. Terrault ne peut plus parler.

Madame Florence Lefebvre, présidente du Comité de la journée des fondateurs avait préparé, avec une vingtaine de bénévoles, un après-midi mémorable.

Outre les discours de la Mairesse de St-Albert, Madame Anita Ratchinsky, de Joyce Barton, adjointe administrative du ministre de la Justice et député de St-Albert, Richard Fowler et du député fédéral Walter Van de Walle, le Père Maurice Beauregard, o.m.i. a rappelé un peu l'histoire de la fondation de St-Albert et de la vie du père Lacombe.

Puis, M. Raymond Pinco a fait l'éloge de M. Terrault, rappelant les différentes étapes de sa vie de bénévole, son courage et sa détermination. M. Terrault a bâti le Community Hall avec l'aide de son fils Dave et de nombreux bénévoles en 1939. Cette salle était, selon certains témoins, la plus grande salle de danse et d'activités générales à l'ouest de Winnipeg. M. Terrault en a été le gérant de 1939 à sa retraite en 1985 en plus d'être le président du Conseil d'administration durant de nombreuses années. Il a aussi aidé à la reconstruction en 1960.

M. Terrault s'est aussi impliqué dans la Caisse populaire de St-Albert durant plus de 25 ans. Il a été l'un des fondateurs du club de curling. Il était aussi membre des Chevaliers de Colomb, du club Lion, un maguillier à l'église catholique de 1937 à 1968 et un commissaire d'école pour l'école Volmer.

En 1974, M. Terrault était nommé «Citoyen de l'année» à St-Albert. Ses enfants Dave, Gladys Borle et Simone Houle ont participé avec beaucoup d'émotion à la cérémonie du 18 janvier.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.N.R.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.S.P.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.S.P.

• *Jeux d'hiver de St-Paul*

Les francophones présents plus que jamais

par DOMINIQUE ALLAIRE

ST-PAUL - C'est à St-Paul, du 6 au 9 février prochain, qu'auront lieu les Jeux d'hiver du nord-est de l'Alberta.

Outre la multitude de disciplines exercées, nous aurons droit à un concert d'activités culturelles bien orchestrées.

Cette année, la participation des francophones est exceptionnelle. Pour la souligner, notons quelques artisans responsables de comités, tels; Richard Gervais, Lise Holeton, Herman Poulin et Louise DeChamplain. Ils seront l'objet de prochains articles. Le Franco suivra de près la performance des nôtres à cet événement d'envergure.

Activités culturelles

Exposition d'art d'adolescents: du 6 au 9 février au Old St-Paul Co-op, ventes et exposition d'oeuvres artistiques; sculptures sur neige le 7 février pour les classes francophones de la 7e année; exposition d'«Espèces Sauvages»: dessins et peintures au Centre culturel de St-Paul; nourritures internationales le 8 février de 16h à 19h au Centre culturel ukrainien; exposition de photographies du 1er au 14 février au Co-op Mall et Pub Night avec Michael Mitchell le 8 février au Centre culturel ukrainien à 20h30.





APPUYONS LEUR PROJET avec **DÉVELOPPEMENT ET PAIX**

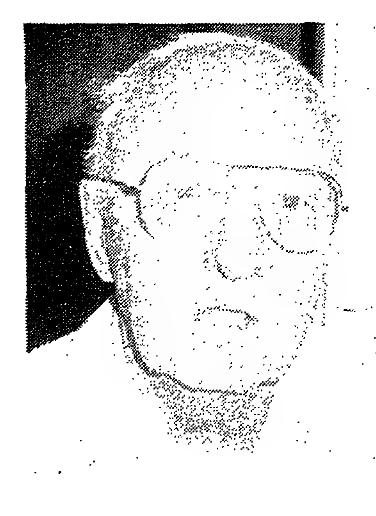
• 1914 - 1991

Le père Clément Tourigny, O.M.I.

Le Père Clément Tourigny, O.M.I., est décédé à Edmonton, le 24 décembre dernier. Il était âgé de 77 ans.

Né à Saint-Tite dans la province de Québec, le 28 septembre 1914, Clément Tourigny est entré chez les Oblats en 1935 après avoir fait ses études secondaires au Juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa. Par la suite, il devait faire ses études philosophiques et une partie de ses études théologiques au scolasticat des Oblats, à Ottawa.

En 1941, ses supérieurs l'envoient terminer ses études au scolasticat de Lebret, en Saskatchewan, où il doit d'ailleurs être ordonné prêtre le 28 septembre 1941. L'année suivante, le supérieur général des Oblats lui donne une obédience pour la province oblate d'Alberta-Saskatchewan, et c'est ainsi que le père Tourigny doit passer les cinquante prochaines années de sa vie dans l'Ouest canadien, se dépensant dans différents postes en Alberta et en Saskatchewan.



Père Clément Tourigny, o.m.i.

En août 1942, il fut envoyé à l'école résidentielle de Blue Quill, près de Saint-Paul, mais l'année suivante, ses supérieurs l'envoyaient au Juniorat Saint-Jean où il devait se dévouer pendant trois ans au service des élèves.

Très versatile, il fut affecté par la suite à de nombreuses formes de ministère, soit auprès des personnes âgées, des novices ou dans les paroisses. Ses qualités littéraires furent aussi mises à profit lorsqu'il fut nommé rédacteur du Message de l'Immaculée (1957) et subséquemment de La Survivance (1964).

À cause de son dévouement, de sa bonne humeur et de sa franchise, le père Tourigny a été fort apprécié dans les paroisses où il es passé: Lac Sainte-Anne, Delmas (Sask.), Saint-Joachim, Bonnyville, Lac La biche et North Battleford (Sask.).

À la suite de malaises cardiaques qu'il éprouva en août 1982, il prit sa retraite au Foyer Grandin de Saint-Albert où il demeura pendant plusieurs années. Récemment, son état de santé exigeant des soins plus assidus, il déménagea à Placid Place, Edmonton.

Les funérailles du père Tourigny, présidées par le père René Bélanger, vicaire provincial, ont eu lieu à Saint-Albert le 31 décembre dernier puis il a été inhumé au cimetière oblat de Saint-Albert.

L'Association des loisirs et Centre culturel

Le Centre culturel de North Battleford est à la recherche d'une personne dynamique et motivée pour remplir les fonctions de

Animateur(trice)/Coordonnateur(trice) socio-culturel(le)

Ses fonctions comprendront:
- Planifier et mettre sur pied tout autre projet assigné par le bureau de direction
- Planifier, organiser et animer des activités socio-culturelles qui répondent aux besoins de la communauté francophone
- Assister les individus ou organismes francophones dans la réalisation de leurs projets
- Assister aux réunions de l'exécutif et donner un compte-rendu des dossiers en cours
- Gérer le budget en étroite collaboration avec le bureau de direction

Les exigences:
- Excellente connaissance du français oral et écrit
- Avoir une compréhension du milieu minoritaire
- Capacité à travailler en équipe
- Faire preuve d'initiative
- Etre prêt(e) à se déplacer dans la région
- Etre employé à contrat

Lieu de travail:
North Battleford, Saskatchewan

Le salaire sera négociable selon les compétences et/ou l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 février 1992 au:

Comité de sélection
a/s Monsieur Bernard J.A. Millette
1261 - 101e Rue
North Battleford (Saskatchewan)
S9A 0Z7
Téléphone: (306) 446-2805
Télécopieur: (306) 445-6436



FACULTE SAINT-JEAN
University of Alberta

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures aux postes temporaires suivants:

SUPERVISEURS DE STAGIAIRES

Les superviseurs de stagiaires sont des **adjoints temporaires** dans l'encadrement du programme de la pratique de l'enseignement, secteur Pédagogie de la Faculté Saint-Jean.

Fonctions:
- Visites dans les écoles (élémentaires et secondaires) et évaluation des stagiaires de la Faculté Saint-Jean qui font leur stage d'enseignement pratique.

Durée du travail:
- Diplôme en éducation
- Certificat permanent de l'Alberta
- Une maîtrise du français oral et écrit

Traitement:
Établi selon le nombre de personnes à charge

Date limite de réception des demandes:

le 12 février 1992

Envoyer curriculum vitae et noms de trois répondants à:
Denise Moulun-Pasek
Directrice de la pratique de l'enseignement
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 4G9
Téléphone: 465-8730

L'Université de l'Alberta adhère au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

DOSSIER: CA 263 10 bfc
Calgary (Alberta)
Fournir et installer des chaudières (161)

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 19 février 1992

DÉPOT POUR DOCUMENTS:
50,00$

DOSSIER: ED 101 10 bfc
Edmonton (Alberta)
Addition au bâtiment 187

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 19 février 1992

DÉPOT POUR DOCUMENTS:
50,00$

DOSSIER: ED 260 10 bfc
Edmonton (Alberta)
Installer du parement et de l'isolant aux logements familiaux

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 26 février 1992

DÉPOT POUR DOCUMENTS:
100,00$

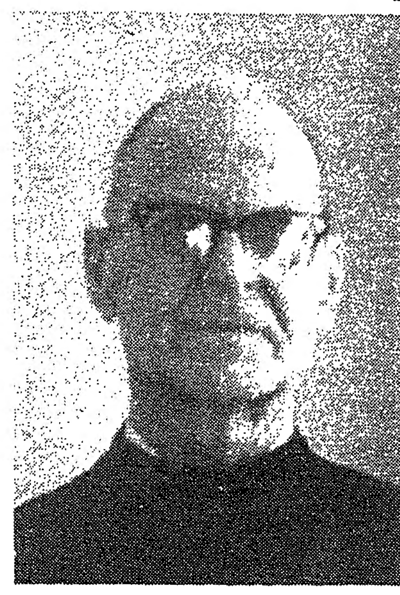
Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

• In memoriam

Le frère Alphonse Belcourt, O.M.I.



EDMONTON- Le 22 décembre dernier, s'éteignait doucement à l'Hôpital général d'Edmonton le frère Alphonse Belcourt, O.M.I. Il était âgé de 89 ans.

Le frère Belcourt s'était dévoué pendant plus de cinquante ans dans les missions du diocèse de Grouard-McLennan, en particulier au Fort Vermilion.

Né le 19 août 1902 à Sainte-Perpétue dans le comté de Nicolet (Québec), il déménage avec sa famille à Asbestos (Québec) alors qu'il a 14 ans. Ayant quitté l'école en bas âge, il se trouve des emplois comme commis dans des magasins, travaille sur le chemin de fer et exerce le métier de peintre.

En 1928, il vient dans l'Ouest pour travailler aux moissons comme le faisaient plusieurs hommes du Québec à cette époque.

...suite en page 18

CRTC **Audience publique** Canada

CRTC - Avis d'audience publique 1992-1. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 10 mars 1992 à 9h00 au Holiday Inn, 370 ouest, rue King, Toronto (Ontario), afin d'étudier ce qui suit: 28. A TRAVERS LE CANADA. Demande (912835600) présentée par la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (CBC Newsworld) en vue de renouveler la licence d'entreprise de programmation d'émissions spécialisées afin d'offrir un service national de nouvelles et d'informations de langue anglaise qui expire le 31 août 1992. La requérante propose de modifier certaines conditions de licence. Condition 4 en ce qui a trait au matériel publicitaire; Conditions 10 et 11 en ce qui a trait aux rapports soumis au Conseil; Condition 5 en ce qui a trait aux tarifs de gros. Le tarif actuel est 0,32 $ par mois pour les marchés anglophones. Newsworld propose les tarifs de gros suivant pour les marchés anglophones au cours de la nouvelle période d'application de sa licence débutant en septembre de chaque année: 1992: 0,59 $; 1993: 0,61 $; 1994: 0,63 $; 1995: 0,65 $; 1996: 0,67 $; 1997: 0,695 $ et 1998: 0,72 $. Pour les marchés francophones, il propose de majorer le tarif de gros de 0,10 $ à 0, 185 $ à compter de septembre 1992, indexé en fonction de l'inflation chaque année par la suite. Examen de la demande: Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada, 95, avenue University, St.John's (T.-N.); Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada, 5600 rue Sackville, Halifax (N.-E.); Bureau de la SRC, 285, rue Alexandra, Sydney (N.-E.); Bureau du Directur des communications, Société Radio-Canada, 1160, rue Regent, Fredericton (N.-B.); Bureau du Directeur des communications, Société Radio-Canada, 430, avenue University, Charlottown (I.-P.-E.); Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada; 1400 est, boulevard René-Lévesque, Montréal (Qué.); Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada, 250, rue Lanark, Ottawa (Ont.); Bureau du Directeur des communications, CBC Newsworld, 1255, rue Bay, Toronto (Ont.); Bureau du Directeur des communications, Société Radio-Canada, 825 ouest, promenade Riverside, Windsor (Ont.); Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada; 491, avenue Portage, Winnipeg (Man.); Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada, 2440 rue Broad, Regina (Sask.); Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada, 7909, 51e Avenue, Edmonton (Alb.); Bureau du Directeur des communications, Société Radio-Canada, 1724 nord-ouest, boul. Westmount, Calgary (Alb.); Bureau du Directeur régional des communications, Société Radio-Canada, 700, rue Hamilton, Vancouver (C.-B.); et le Bureau du Directeur de la télévision, Centre de production de télévision de la SRC du Nord, 5002, promenade Forrest, Yellowknife (T.N.-O.). 29 A TRAVERS LE CANADA. Demande (912827300) présentée par **YTV CANADA, INC.** en vue de renouveler la licence d'entreprise de programmation d'émissions spécialisées qui expire le 31 août 1992 pour un réseau offrant un service national de langue anglaise pour les enfants, les jeunes et la famille. La requérante propose de modifier les conditions de licence 2, 5, 6 c) et 9 en ce qui a trait à la programmation; condition 12 a) relative au matériel publicitaire; et condition 15: relative aux dépenses à la programmation. YTV propose de modifier sa condition de licence 11 relative à son tarif de gros actuel de 0,32 $ par mois. Elle propose une augmentation de 0,01 $ à chaque année de la période d'application de sa licence, débutant le 1er janvier 1993. Le tarif de gros actuel pour les marchés francophones augmentera de 0,08 $ à 0,09 $ débutant le 1er janvier 1994. Examen de la demande: YTV Canada Inc., 84, avenue Jefferson, Unité 18, Toronto (Ont.), M6K 3H3; Johnston & Buchan, Avocats & Notaires, 275, rue Slater, Suite 1500, Ottawa (Ont.); Shaw Cable, 1471, avenue Pemberton, North Vancouver (C.-B.); Shaw Cable, 2924, 28ième avenue, Vernon (C.-B.); Rogers Cable TV, 3003 sud-ouest, Macleod Trail, Calgary (Alb.); Calgary Cable TV\FM, 2001, 27ième avenue nord-ouest, Calgary (Alb.); Videotron Communications Ltd., 10450, 178ième rue, Edmonton (Alb.); Cable Regina, 2250, rue Park, Regina (Sask.); Greater Winnipeg Cablevision Ltd., 930, avenue Nairn, Winnipeg (Man.); Winnipeg Videon Inc., 651, rue Stafford, Winnipeg (Man.); Sudbury Cable Services Limited, 150 - 500, Chemin Barrydowne, Sudbury (Ont.); CF Cable TV Inc., 405, avenue Ogilvy, Suite 200, Montréal (Qué.); Fundy Cable Ltd., 55, rue Waterloo, Saint John (N.-B.); Halifax Cablevision Ltd., 5841, rue Bilby, Halifax (N.-E.); Island Cablevision Ltd., 100, Cable Court, Charlottetown (I.-P.-E.); Cable Atlantic, 541, chemin Henmount, St.John's (T.-N.). BESOINS INDIVUDUELS SPÉCIFIQUES: LES INTERVENANTS QUI DÉSIRENT PRÉSENTER LEURS COMMENTAIRES EN FRANCAIS DE MEME QUE CEUX QUI REQUIERENT DES SERVICES D'INTERPRÉTATION GESTUELLE VOUDRONT BIEN EN AVISER LE CONSEIL AU MOINS VINGT (20) JOURS AVANT LE DÉBUT DE L'AUDIENCE AFIN DE LUI PERMETTRE DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: 800, rue Burrard, Pièce 1380, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **19 février 1992.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Belcourt

...suite de la page 17

Il réussit à trouver de l'emploi dans la région de Rivière-la-Paix. La moisson terminée, il reste cependant dans la région de sorte qu'en août 1929, on le retrouve à Wabasca, travaillant à la construction du couvent.

L'année suivante, il décide de devenir frère oblat: le 1er mai 1930, il commence donc son postulat à Wabasca même, puis le 9 novembre se rend à la mission Saint-Augustin de Peace River pour y commencer son noviciat. Il y passera les cinq premiers mois puis ira poursuivre son noviciat à Richelieu (Québec). Mgr Joussard écrira à son sujet, le 28 avril 1931: «Le frère Belcourt a donné pleine satisfaction sous tous les rapports, tout le temps qu'il a passé au noviciat de Saint-Augustin». C'est essentiellement ce qu'on dira de lui partout où il passera par la suite.

Si le frère Belcourt a passé la majorité de sa vie religieuse à la mission du Fort Vermilion, il a aussi rendu d'éminents services à Grouard, Desmarais, Wabasca, Atikameg et Assumption. Par exemple, lorsqu'il fut transféré de Grouard à la mission Saint-Martin de Wabasca, son provincial notera: «Il est notre plus habile électricien et il est nécessaire à Saint-Martin où l'on va installer un générateur électrique dispendieux, nécessitant un connaisseur dans ce métier».

En 1970, le frère Belcourt se retire à Falher, mais frappé par la maladie d'Alzheimer, on doit le transférer à l'hôpital de McLennan en 1984, puis à l'institut Rosehaven de Canmore l'année suivante. Le 1er octobre 1991, on le ramenait à Edmonton, à l'Hôpital général, et c'est là qu'il est décédé le 22 décembre dernier.

Les funérailles du frère Belcourt, présidées par Mgr Henri Légaré, O.M.I., ont eu lieu à la chapelle du Centre Notre-Dame de la Paix de Falher, en présence de nombreux confrères oblats. Le père René Bélanger a prononcé l'homélie. Par la suite, le défunt a été inhumé au cimetière oblat de Girouxville.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 1er au 7 février 1992

Samedi

17h00 Le Téléjournal
17h10 L'envers de la médaille
18h00 La soirée du hockey: Détroit à Montréal
20h30 La bande des six
21h30 Samedi P.M.
22h30 Le Téléjournal
22h50 Les nouvelles du sport
23h10 Télé-sélection: Les fous de Bassan

Dimanche

17h00 La course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise, sur prise
20h00 Les Beaux Dimanches: Un léger vertige
21h30 Les Beaux Dimanches: Tout le monde est malheureux
22h30 Le Téléjournal
22h50 Scully rencontre
23h30 Les nouvelles du sport
23h50 Ciné-club: Noce en Galilée

Lundi

17h00 Super sans plomb
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Jamais deux sans toi
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Mont Royal
00h30 L'île

Mardi

17h00 Super sans plomb
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Cormoran
22h00 Dallas
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Le roi des Jeux Olympiques II

Mercredi

17h00 Super sans plomb
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Scoop
22h00 En jeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Don Camillo en Russie

Jeudi

17h00 Super sans plomb
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Les contes d'Avonlea
22h00 Métropolis
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Intérieur

Vendredi

17h00 Super sans plomb
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Comment ça va?
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Spéciaux variété: Nippon blues
22h00 Albertville '92 Présentation des jeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h00 Cinéma: Et le miroire se brisa

TV5 L'EUROTÉLÉ ★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 1er au 7 février 1992

Samedi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Stars 90
20h35 Kaléidoscope
21h30 Le divan
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Thalassa
23h30 Stars 90
01h05 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Caractères
20h05 Faut pas rêver
21h00 Les grand solistes français
22h00 Journal télévisé Belge
22h30 7 sur 7
23h30 Caractères
00h35 Hôtel
00h50 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Sauve qui veut
19h10 Meurtres pour mémoire
20h30 Les francofolies de Montréal
21h00 Jours de guerre
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Sauve qui veut
23h40 Meurtres pour mémoire
01h05 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h00 La télé des inconnus
20h15 Concertissimo
21h10 Les grands solistes français
22h05 Journal télévisé de FR3
22h35 Envoyé spécial
23h35 La télé des inconnus
00h50 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Tel quel
19h00 Les Gipsy Kings en concert
19h30 Montagne
20h45 Génération 90
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Tel quel
23h30 Les Gipsy Kings
00h45 Montagne
01h15 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Concours de musique du Canada
20h00 Le tour du monde en 91 min..
21h30 Télétourisme
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Téléobjectif
23h30 Concours (rediffusion)
01h10 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Strip-Tease
19h00 Bouillons de culture
20h30 La trace
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Strip-Tease
23h30 Bouillon de culture
01h00 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	35
Edmonton	Vidéotron	38
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Ballon-volant tous les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour inf. ACFA régionale d'Edmonton au 469-4401. (J.A.)

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Assemblée annuelle de Francophonie jeunesse de l'Alberta. Tous les postes du bureau de direction provincial sont ouverts aux membres de l'association. Faire parvenir votre candidature avant minuit le 28 février 1992 à: 8925 - 82 Avenue, Edmonton, AB T6C 0Z2. Info: 469-1344 (28-2)

Vous désirez obtenir de l'information sur les programmes suivants: Objectif Découverte Bourses pour francophones; cours d'été de langues - bourses, et Programme des moniteurs de langues officielles, adressez-vous à FJA au 469-1344. (28-2)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, assemblée mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf. Émile Amyotte au 465-3325. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle régulière le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Jacques Baril au 426-0382. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

FORT McMURRAY

Tous les mercredis de 15h30 à 16h30, venez nous voir pour «piquer» une bonne jasette en français. C'est un rendez-vous au bureau de l'ACFA et c'est gratuit. Appelez-nous au 791-7700. (7-2)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Lundi: 18h30 à 21h30 Mercredi: 10h à 15h et 18h à 21h30. Pour plus d'information, appelez Georgette Bourdeau au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (J.A.)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 12h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

La Coop Le Quartier du Collège accepte les applications à sa liste d'attente et a présentement à louer un appartement de 3 ch. à coucher dans un 4 logements. Info: Rose-Marie Tremblay au 439-0897 (7-2)



Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CALGARY

Temps partiel de jour. Recherche personnes pour faire du ménage de maison, 7,00$ de l'heure. Denise Care au 246-5612 (24-2)

Recherche professeur de français pour pré-maternelle immersion. Expérience dans l'enseignement et avec les enfants nécessaire. Diplôme universitaire non exigé. Temps partiel jusqu'en juin, plein temps débutant en septembre. Salaire à discuter. Téléphoner à Hélène au 284-3869. (soir) (21-2)

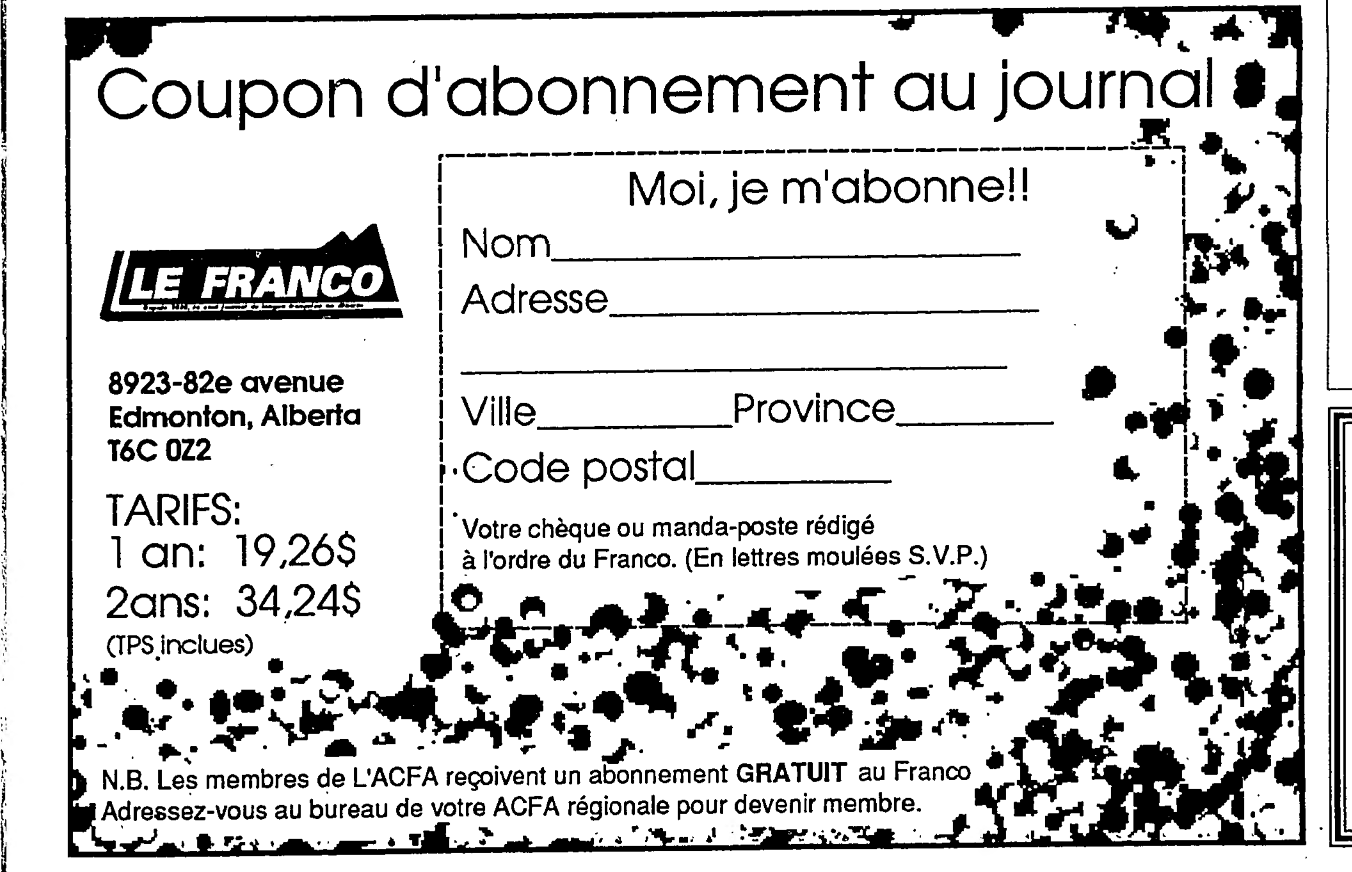
Maison à louer, 3 ch. à coucher, garage attenant. Disponible le 1er avril pour période de 3 à 5 ans. Prix du loyer à discuter. Seules les personnes sérieuses peuvent téléphoner au 236-4996. (7-2)

Le Franco 465-6581



JOYEUX ANNIVERSAIRE!

Le Club de l'Aurore des Aînés de Bonnyville offre ses meilleurs voeux de «Bonne fête» aux personnes suivantes:
Évelyne BERNIER
Marie-Paule COULOMBE
Thérèse CROTEAU
Lucien CROTEAU
Stéphanie LACASSE
et à tous ceux qui célèbrent leur anniversaire de naissance au cours des mois de janvier et février.



Coupon d'abonnement au journal

Moi, je m'abonne!!

Nom____________

Adresse____________

____

Ville________Province________

Code postal________

Votre chèque ou manda-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

LE FRANCO

8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

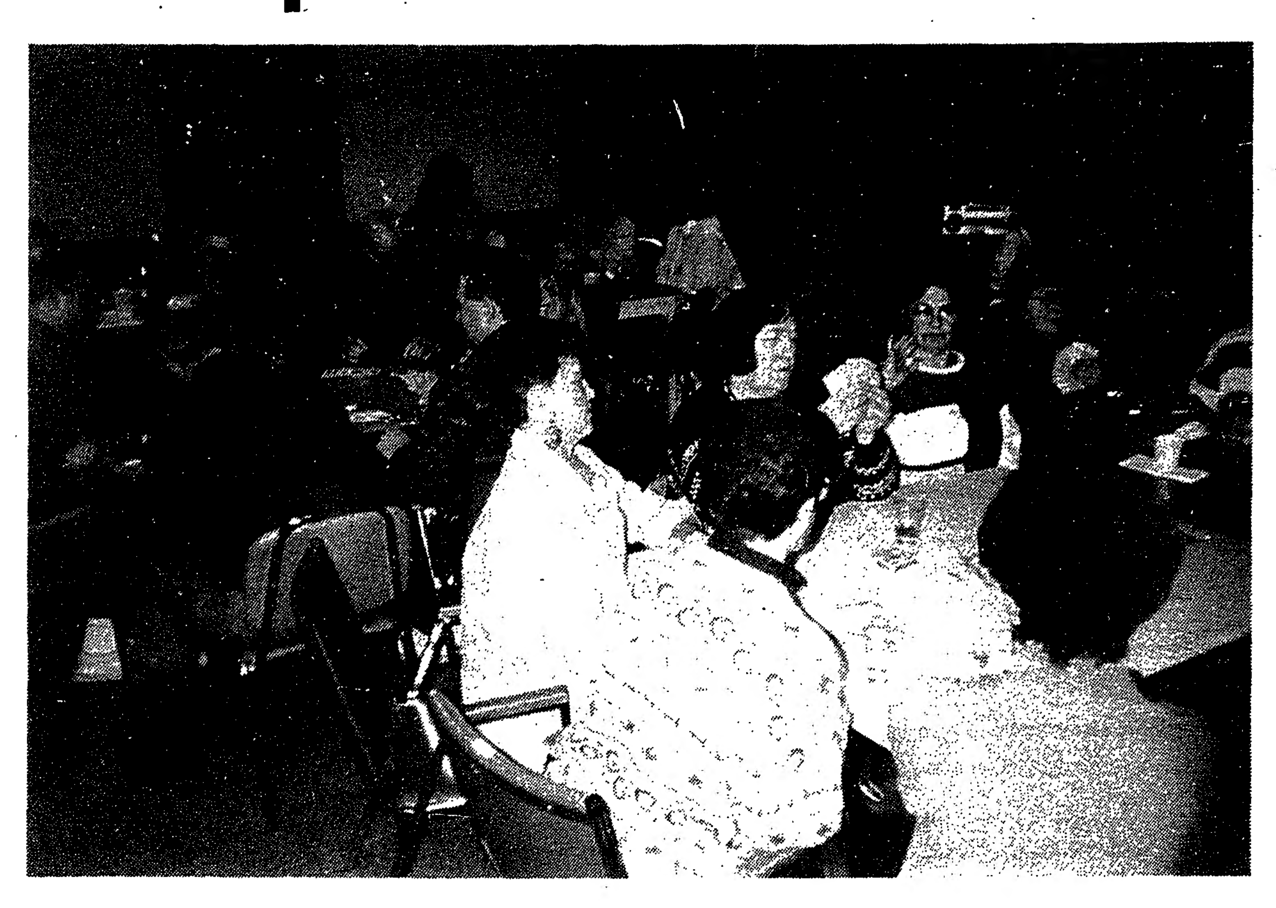
TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS inclues)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au Franco
Adressez-vous au bureau de votre ACFA régionale pour devenir membre.

CARTES D'AFFAIRES

• Bénévoles

Un repos bien mérité



Après une journée de ski, les bénévoles relaxent en jouant une petite partie de cartes.

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- À chaque année l'ACFA de Bonnyville organise une soirée en l'honneur de ses bénévoles. C'est sa façon de remercier tous ceux et celles qui consacrent temps et énergie pour organiser différentes activités. En 1991, regroupés en sous-comités, 66 bénévoles ont oeuvré à la promotion et au développement de la culture et de la langue françaises.

C'est dans une atmosphère de détente et de gaieté que les bénévoles se sont rencontrés au Camp St-Louis, le 11 janvier dernier. «On a fait bonne chair, chanté, skié et on s'est surtout bien amusés», de dire Mme Clémence Lavoie-Lemire, agente de liaison.

Le 25 janvier a également eu lieu une soirée de quilles suivie d'un souper pour toutes les personnes qui ont travaillé aux bingos, l'an dernier. L'ACFA tient d'ailleurs à remercier tous ces gens et en particulier mesdames Francine Gagnon, Isabelle Hétu et Nicole Bugeaud-Croteau. Ces dernières ont la responsabilité d'organiser ces soirées de bingo qui sont un moyen de financement important pour l'ACFA.

LE FRANCO TÉLÉPHONE 465-6581 - TÉLÉCOPIEUR 465-3647